42e ANNEE (5e série) N° 48 26 NOVEMBRE 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Édition complète . . . . 18 fr. / Édition partielle . . . . 12 fr.

ÉTRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 12 novembre.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Legnernay, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 31.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Bulletin d'Ecriture Sainte. — I. L'HISTORICITÉ DE JÉSUS. — A) Polémique autour de cette question, 753. B) Eléments de solution, 757.
II. COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES : R. P. Höpfl, *Tractatus de Inspiratione*, 762. — Mgr Picaud, *Leçons d'Introduction générale aux Saintes Ecritures*, 763. — Chan. Verdunoy, *Manuel d'Ecriture Sainte*, t. I, et *Album biblique*, 2e édition, 764. — Charles-F. Jean, *Le milieu biblique avant J.-C.* II. *La littérature*, 765. — F. Delerue, *Les paraboles de l'Evangile*, 766. — Informations géographiques, 766.
L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : René Le Pays, Jules Lecomte, Elie Maire, 767 ; Louis André, Paul Ginisty, 768.

PRÉDICATION

Sermons pour Noël. — I. Le Juge du monde, 657.
Instructions pour les dimanches. — I. *1er Dim. de l'Avent :* Sur la Propagation de la Foi, 661. — II. *Immaculée-Conception :* Un dogme à croire ; des devoirs à pratiquer, 663. — III. *3e Dim. de l'Avent :* La connaissance de soi-même, 664.
Pour la fête de S. Nicolas. — L'ami et le protecteur de la jeunesse, 666.
Pour l'Immaculée-Conception. — *A des Congréganistes :* La vocation religieuse, 668.
Panégyrique de sainte Lucie. — Virginité et charité, 670.

Nous avons reçu et expédié cette semaine un millier de **relieurs « Clio. »** Et toutes les demandes n'ont pas pu être servies. Un nouveau millier est en fabrication. Prendre patience.

— Ne plus nous demander **Le Paradis sur terre,** du chanoine Rolland, qui est épuisé depuis plusieurs mois.

PETIT COURRIER

Q. — L'*Ami du Clergé* pourrait-il m'indiquer le meilleur Missel, petit ou gros, qui fasse comprendre bien clairement aux enfants du catéchisme la messe à laquelle ils assistent ?

R. — Voir ce que nous avons dit de Verdunoy, *Paroissien romain*, en 2 parties, broché 20 f., reliures à partir de 33 f. 25, Lethielleux. Il y a d'autres missels chez Mame et chez Desclée (de Tournai), mais sans les explications qui font de Verdunoy un trésor liturgique.

Q. — Pour faire chaque dimanche un petit sermon (10 minutes) sur la Sainte Vierge et son culte, tant au point de vue dogmatique qu'historique, que consulter ?

R. — Millot, *Toute Grâce par Marie*, 6 f., Téqui ; — du même, *Vie de la Sainte Vierge* en 32 lectures, 5 f., Lethielleux ; — Bucceroni, *La Sainte Vierge*, 7 f., Paris, Haton ; — et tant d'autres volumes dont nous avons dit par ailleurs le contenu et les mérites divers.

Q. — J'ai à donner une série assez complète d'instructions sur l'Eglise. L'*Ami* pourrait il me renseigner sur les livres sérieux à consulter ?

R. — Monsabré, *Carême sur l'Eglise*, 6 f., Lethielleux ; — dom Gréa, *L'Eglise et sa divine constitution*, 2 vol., Paris, Bonne Presse ; — P. Coulet, conférences sur *l'Eglise et les grands problèmes :* social, politique, économique, international, le problème de la famille, 5 vol. à 6 f. l'un, Paris, Editions *Spes ;* — Tarquini, *Principes du droit public de l'Eglise*, trad. de l'ital., 7 f., Tequi ; — etc.

Q. — Connaissez vous un petit manuel ou une brochure expliquant les nouvelles rubriques du Bréviaire et du Missel ?

R. — Pour le texte même des rubriques d'après les éditions de 1923 du Bréviaire et du Missel, prendre, pour chacun de ces livres, les *Additiones et variationes in rubricis generalibus...*, deux opuscules de 47 et 43 pages (Administr. des *Ephemerides liturgicæ*, Rome, *via Pompeo Ma-*

gno, 21). Depuis, croyons-nous, aucun commentaire de ces rubriques n'a été publié à part. Mais on consultera toujours avec profit les études de M. le chanoine Trilhe sur *La constitution « Divino afflatu, »* et sur *Les nouvelles modifications aux rubriques* (Tournai, Casterman) ; la *Synopsis additionum et variationum in editione typica Missalis romani*, de Brehm (Ratisbonne, Pustet) ; l'ouvrage de Barin *In novissimas rubricas Missalis romani... Commentarium* (Administr. des *Ephem. liturg.*).

Q. — Que vaut la série de volumes publiés chez Hachette sur l'histoire de France, sous la direction de M. Funck-Brentano ?

R. — **Ouvrages qui sont de mérites assez divers et qui ont été appréciés ici au fur et à mesure de leur apparition. Voir notamment *Ami* 1924, p. 554 ; 1922, p. 765.**

Q. — Où pourrais-je trouver 1° la *Vie* de M. Peyramale, ancien curé de Lourdes ; et 2° un ouvrage relatant avec assez de détails les miracles eucharistiques qui se produisent à Lourdes depuis plusieurs années ?

R. — **H. Lasserre, *Vie de Mgr Peyramale*, in-12, 7 f., Paris, Lethielleux. — Pour votre 2°, voir probablement à la revue *Eucharistie* publiée par la Bonne Presse, Paris.**

Q. — Dans quels auteurs spirituels trouver un chapitre sur les attraits surnaturels, l'attrait dominant ?

R. — **Voir ce que nous avons dit à plusieurs reprises ces années-ci du livre du P. Guilloré, *Les secrets de la vie spirituelle qui en découvrent les illusions*, 10 f., Lethielleux ; — puiser aussi dans des livres comme Faber, *Conférences spirituelles*, 6 f., *Progrès de l'âme*, 6 f., Téqui ; — et de nombreux articles ont paru dans la *Vie Spirituelle* (que vous devez connaître et suivre, puisque vous êtes aumônier de Religieuses) qui vous apporteront des lumières précieuses.**

Q. — L'*Ami* voudrait-il m'indiquer un ou plusieurs ouvrages pouvant me servir pour petit mot à une Congrégation des Saints Anges (petites filles), groupe préparatoire aux Enfants de Marie ?

R. — **Voir série Feige, opuscules sur les Saints Anges, sur les Vertus des jeunes filles, sur le Sacré Cœur, la Sainte Vierge, S. Joseph, etc., 2 f. l'un, Téqui ; — et quantité d'autres volumes visant votre petit public entre lesquels il nous serait difficile de faire à distance un choix éclairé, ne connaissant ni vos goûts ni les goûts et besoins de votre auditoire, ni même les sujets dont vous comptez l'entretenir.**

Q. — J'ai à donner des conférences à des dames et des jeunes filles sur les fêtes chrétiennes de l'Eglise ; je dois surtout insister sur le côté historique et liturgique de ces fêtes. Je vous prie de m'indiquer les auteurs que je pourrai consulter à ce sujet.

R. — **Voir ce que nous avons dit du dernier ouvrage de Mgr Tissier, *La Doctrine de nos fêtes de circonstance*, 7 f. 50, Paris, Téqui ; — Meschler, *Année ecclésiastique, Méditations sur les Fêtes de l'Eglise*, 2 vol., 16 f., Lethielleux ; — Guibert, *Méditations pour les Fêtes de la Sainte Vierge*, 4 f., Paris, de Gigord ; — Millot, *Plans de sermons pour les Fêtes*, 2 vol., 15 f., Téqui.**

Q. — Prière de m'indiquer un livre de cuisine élémentaire ordinaire, et non un livre de cuisine bourgeoise.

R. — **Voir ce que nous avons dit, cet été même, du *Trésor de la Ménagère*, de Mlle Guennard, où d'excellentes pages sont données à la partie cuisine. Lyon, Vitte, 12 f. ; — *La véritable cuisine de famille*, par Tante Marie, in-8, cart., 6 f. libr. A. Taride, 18 20 boulevard St-Denis, Paris 10e ; — *Mes recettes pour votre cuisine*, par Marmiton, 11e édit., franco 7 f., libr. de la *Croix du Nord*, 1, rue des Sept-Agaches, à Lille.**

Q. — Je voudrais donner aux personnes qui s'occupent des œuvres paroissiales, comme récompenses, des statuettes en métal, simili bronze ou vieil argent, de 0 m. 20 à 0 m. 50, Sacré-Cœur, Saint Cœur de Marie, N.-D. de Lourdes, etc., etc. Le cher *Ami* voudrait-il m'indiquer une Maison qui fait ce genre de statuettes ? Mignard ne m'a pas donné complète satisfaction au point de vue artistique, et les grands statuaires comme Vermare de Lyon, Duffour de Paris, *l'Art Catholique* n'ont pas ce genre de statuettes.

R. — **Si les meilleurs fournisseurs n'ont pu vous contenter, nous n'avons plus qu'à vous recommander à la fraternelle charité de nos lecteurs qui sauraient où dénicher les objets désirés.**

Q. — Que consulter pour nos conférences de cette année sur la *Presse* ?

R. — **Voir Mgr Gibier, *Programme d'organisation et d'action catholique*, chap. v, *Les Œuvres de Presse et de Propagande*, p. 337-416, in-8 écu de 574 p., 12 f., Lethielleux, et diverses brochures annoncées ici, notamment provenant des Editions *Spes* ou de la Bonne Presse.**

Q. — Prière d'indiquer une petite Liturgie donnant spécialement le symbolisme de l'autel et des diverses parties de la messe.

R. — **Voir couv. p. 250 et *La Messe et les Vêpres*, de M. Dassé, environ 2 f., Paris, Haton.**

Q. — Je viens de lire dans l'*Ami* du 15 octobre l'article sur l'Exposition des Missions. Comme j'ai été émerveillé moi-même par cette Exposition, je désirerais me procurer l'article du P. Dubois. Pourriez vous m'indiquer l'adresse de la *Revue d'Histoire des Missions* ?

R. — ***Revue d'Histoire des Missions*, Paris, Editions *Spes*, 17, rue Soufflot ; abonnement annuel, 35 f. ; le no 10 f. Comité de Direction : MM. Jean Brunhes, prof. au Collège de France ; Georges Goyau, de l'Acad. Française ; René Pinon, prof. à l'Ecole libre des Sciences morales et politiques. Secrétaire, le P. Piolet.**

Q. — Prière d'indiquer quelques documents bien étudiés sur sainte Véronique et son admirable rôle de compassion envers Notre Seigneur.

R. — **Sur sainte Véronique, voir étude *Ami* 1905, p. 1081 5. L'Eglise n'a jamais voulu reconnaître sa fête et a refusé même de lui faire place au Martyrologe.**

Q. — Où puiser pour instructions à des fidèles ordinaires (non pas à des religieuses) sur la grâce ?

R. — **Voir Terrien, *La Grâce et la Gloire, ou la filiation adoptive des enfants de Dieu*, 2 vol. in-8, 18 f., Lethielleux ; — et voir ce que nous avons dit *Ami* couv. 1924, p. 94, p. 131, p. 190, de Tanquerey, *Notre incorporation au Christ*, 1 f. 25, *Notre participation à la vie divine*, 1 f. 25 Paris, bureaux de l'*Evangile dans la vie*, rue d'Armaillé, 27, et P. Plus, *Dans le Christ Jésus*, 4 f. 50, Toulouse, Apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir.**

Et comme vous avez le bon sens de ne pas exclure dans votre question les ouvrages en latin, vous

(Voir la suite p. 290)

Pour le traitement des
ECZÉMAS - ULCÈRES
DÉMANGEAISONS
et toutes MALADIES de la PEAU

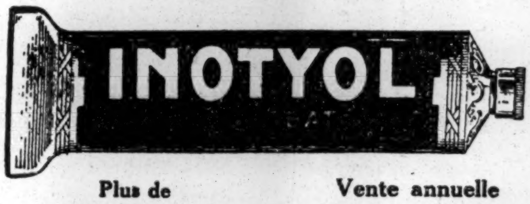

Plus de **150.000** Médecins le formulent.
Vente annuelle **2 MILLIONS** de tubes

Échantillon sur demande
Laboratoires Inotyol, 12, Rue Sainte-Anne, Paris.

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS
S'adresser à M. YVRARD
Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

GRANDE NOUVEAUTÉ : La Vitre chimiq. perfectionnée, inusable, tirage illimité garanti. Prix réduits. A la P. H., chez Curé de Teloché (Sarthe).

HOSTIES et VIN de MESSE *Communiqué de l'Archevêché d'Avignon :*
« Nous recommandons à tous les prêtres l'ŒUVRE des PAINS d'AUTEL de Pernes (Vaucluse) et sa filiale l'ŒUVRE du VIN de MESSE de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). » Pour tous renseignements s'adresser à M. l'abbé MAME, curé de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

CLOCHE D'OCCASION en acier LA de 450 kos, bonne sonorité.
Pour tous renseignements, s'adresser à la FONDERIE spéciale de cloches G. RONAT, à Chalette (Loiret).

LA VIE SPIRITUELLE

revue mensuelle de 96 à 144 pages

Edition simple : FRANCE : 15 francs. ETRANGER : 25 fr.
Edit. avec supplément : FRANCE : 20 fr. ETRANGER : 30 fr.

Vous apporte chaque mois des articles sur

Les fondements et la **pratique de la vie intérieure** ;
Une vertu qu'elle expose d'après la doctrine et les exemples des saints ;
Les fêtes liturgiques du mois dont le symbolisme est expliqué à fond ;
Un saint dont elle raconte la vie, expose la doctrine, analyse les écrits, cite les meilleurs extraits ;
Les règles de la direction spirituelle pour vous-même et pour les œuvres dont vous vous occupez ;
Les lectures spirituelles (ouvrages anciens ou nouveaux à conseiller aux fidèles pour acquérir et entretenir une piété éclairée et profonde).

DIRECTEUR : R. P. V. BERNADOT, O. P.

ECOLE THÉOLOGIQUE DE SAINT-MAXIMIN (VAR)
Chèque postal : LA VIE SPIRITUELLE, Marseille 92.42.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX CH. LORIN, Peintre-Verrier
ATELIERS : 46 rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, r. de Vaugirard, à PARIS. — Références de 1er ordre
Lauréat de la Sté Centrale des Architectes (Congrès 1911)

Pour le Luminaire Liturgique, les CIERGES de 1re Communion de toute forme et de toute qualité, les cierges de dévotion et les bougies stéariques, etc., s'adresser aux PP. Trappistes de N.-D. des Dombes, à Marlieux (Ain). — R. C. Trévoux n° 278.

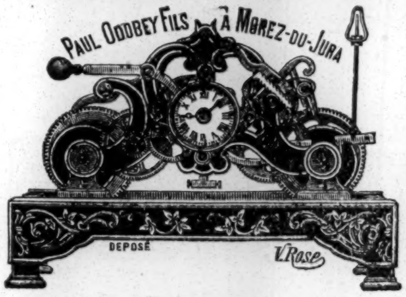

Anciens Etablissements Paul ODOBEY Fils, de MOREZ-du-Jura
L. TERRAILLON & Cº SUCrs
Médaille d'or de l'Ecole d'horlogerie de Cluses. || Société au Capital de 1.000.000

Usine et Bureaux à PERRIGNY (Jura)

Horloges pour églises et châteaux.
Remontage automatique — par moteur électrique.
CARILLONS automatiques et à clavier.
Références du monde entier
Devis gratuit en se recommandant de l'*Ami*. — R. C. 2.874 Lons-le-Saulnier.

Vos reins sont-ils douloureux ?

Une douleur dans les reins est une bonne raison pour se soigner, car les reins douloureux peuvent être faibles ou malades, ce qui est toujours grave.

Si vous éprouvez en plus des troubles urinaires, des maux de tête, des étourdissements, des douleurs rhumatismales et si vous avez des enflures des chevilles, employez sans retard et avec persévérance les Pilules Foster. Pourquoi ne vous soulageraient-elles pas et ne vous rendraient-elles pas une bonne santé comme à tant d'autres ?

M. Arjallier, rue de l'Eglise à Deuil (Seine-et-Oise) nous a écrit à ce sujet :

" J'étais atteint d'arthrite très douloureuse dans les articulations des poignets et des mains et le mal s'était porté sur les reins dont je souffrais depuis plusieurs années. J'atteste que ce sont bien les Pilules Foster qui m'ont rétabli et m'ont permis de vivre sans souffrance." (Signature légalisée le 6 Août 1925.)

PILULES FOSTER

pour les Reins et la Vessie.

La boite : 5 fr. 60 — La double-boite : 9 fr. 60
Toutes pharmacies ou franco H. Binac, pharmacien, 25, Rue Saint-Ferdinand, PARIS (17e).

REFUSER TOUTE IMITATION

Constipation
Indigestions
Excès de Bile
Ballonnement
Dyspepsies
Congestion du Foie
radicalement supprimés par

TONILAX

(Spécialité Foster)

Le flacon de **50 pilules 3 fr. 90**
Toutes pharmacies ou franco : H. Binac, phcien, 25, rue St-Ferdinand, Paris-17e

---

Maladies de la Peau.
— Hémorroïdes. —

L'Onguent Foster est destiné aux affections de la peau et son emploi persévérant les fait disparaître. Il est également très efficace contre les hémorroïdes internes ou externes. Toutes pharmacies, la boîte : 5 fr. 60.

MÉTHODE ÉLÉM. D'HARMONIE pour accomp. plain-chant et cantiques. 3 parties, 33 leçons et nombreux exercices. Méth. claire, logique, pratique, « l'une des plus *méthodiques.* » 4e éd. (4e mille). Petit in-4e IX et 96 p. Prix *fco* : 9 f. 60 Chez l'auteur : **Abbé Bourguignon**, curé de Pithiviers-le-Vieil (Loiret).

Du même : **Messe des Morts** (édit. vaticane) harmonisée, 2 fr. — Accomp. diat. et mél. du *Kyriale* vatican (9 messes les plus usuelles) : 4 fr. 30. — Double accomp. des *Psaumes* : 1 fr. 25. — *Cantate* du Laboureur, du Vigneron et du Prêtre : 2 fr.

Du même : **4 petites Messes** : de *Noël* (4e éd.), de *Pâques* (3e éd.), de la *Ste Vierge* (2e éd.), du *St-Sacrement*, faciles et charmantes, sur des airs liturgiques et de cantiques, se chantent à 2 ou 3 voix ou à l'unisson. Chaque partition : 3 fr. 80. Chaque partie : 0 fr. 50. Dix ex. : 4 fr. Tout envoi *fco*. Chez l'auteur, ou chez Mme Ve Loddé, libr. mus., place Ste-Croix, Orléans.

BOIRE AUX REPAS
BOIRE MATIN ET SOIR
VALS
LA FAVORITE
ESTOMACS DÉLICATS
ENTÉRITE

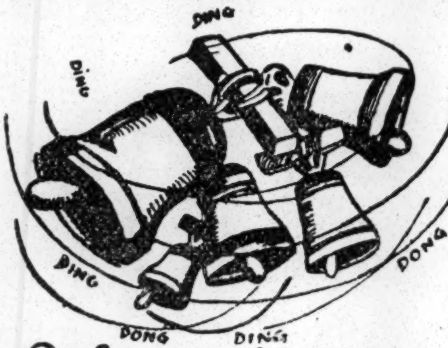

'Le Sonneur Électrique'
BREVETÉ FRANCE ETRANGER
L.A. WISLER INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR
62 RUE DES MARAIS, PARIS 101
R.C. SEINE 110.732

VITRAUX D'ART
Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VIe)
REPRÉSENTANT. MAQUETTES, CATALOGUES SUR DEMANDE

POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE contre

ASTHME

Bronchite Chronique
EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS
GUÉRISONS RADICALES dans des cas où tous les autres remèdes avaient échoué.
Mr CH. ESCOUFLAIRE, à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.

R.C. Seine N° 50.826

Notre Nom sur un INSTRUMENT DE MUSIQUE
constitue une garantie absolue
J. Thibouville-Lamy & Cie
68 bis à 72, rue Réaumur, PARIS
La plus importante Manufacture
d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE *du Monde*
Fondée en 1790
Fournisseurs de l'Armée et du Conservatoire National de Musique de Paris des Missions Étrangères et des Congrégations
Demander catalogue et conditions confidentielles accordées aux Membres du Clergé

42e ANNÉE (5e série) N° 48 26 NOVEMBRE 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Bulletin d'Écriture Sainte

SOMMAIRE

I. — L'historicité de Jésus. — A) Polémique autour de cette question. — B) Eléments de solution.
II. — Comptes rendus bibliographiques : R. P. Höpfl, *Tractatus de Inspiratione*. — Mgr Picaud, *Leçons d'Introduction générale aux Saintes Ecritures*. — Chan. Verdunoy, *Manuel d'Ecriture Sainte*, t. I, et *Album biblique*, 2e édition. — Charles Jean, *Le milieu biblique avant J.-C.* II, *La littérature*. — F. Delerue, *Les paraboles de l'Evangile*. — Informations géographiques.

§ I. — L'Historicité de Jésus

I. Polémique autour de cette question. — Le souci de loyale information qui nous a toujours guidé dans la rédaction de ces Bulletins nous contraint d'aborder aujourd'hui, à l'occasion de récentes publications, le problème de l'historicité de Jésus.

Jusqu'à ces dernières années ce problème ne s'était pas encore posé chez nous. Nos Exégètes avaient assisté avec quelque curiosité mêlée de pitié aux efforts d'un Jensen ou d'un Drews pour faire de Jésus un Gilgamesch rajeuni [1] ou une incarnation du dieu-soleil [2], et la multiplicité des brochures (plus de trente-deux !) parues en quelques mois chez les Protestants conservateurs et libéraux d'outre-Rhin, avait laissé espérer que le bon sens finirait toujours par reprendre ses droits et que la critique sérieuse ne voudrait jamais s'engager dans une voie où elle risquait de se couvrir de ridicule. Et, de fait, des savants peu suspects de partialité, comme Jülicher [3], Jean Weiss [4], von Soden [5], Harnack [6], Loisy [7], n'avaient pas craint, au temps où le problème de l'historicité de Jésus s'agitait, surtout en Allemagne [1], de prendre nettement position pour l'affirmative. Somme toute, la plupart des critiques en ce temps-là auraient pu faire leur cette conclusion d'élémentaire bon sens que devait écrire, en 1924, quelqu'un dont nous n'évoquons ici le nom que pour attirer sur lui les prières de nos lecteurs : « Sans Jésus l'histoire du Christianisme me paraîtrait tout aussi inexplicable que celle de l'Islam sans Mahomet ou du Pythagorisme sans Pythagore [2]. »

Or voici que, tout à coup, cette question de l'historicité de Jésus, qui fit tant de bruit il y a une vingtaine d'années, vient d'être mise chez nous à l'ordre du jour. En mars 1923, M. P.-L. Couchoud, un universitaire devenu de philosophe médecin, dont le passé profondément religieux aurait pu laisser espérer une toute autre carrière si une philosophie perverse n'avait égaré son esprit et faussé son jugement, publiait dans le *Mercure de France*, p. 344-407, un article intitulé *L'Enigme de Jésus*. Peu après, cet article refondu et complété devenait la matière d'un volume à bon marché intitulé *Le Mystère de Jésus* qui paraissait, en 1924, à la librairie F. Rieder. La grande presse du Cartel était aussitôt saisie du problème. *L'Europe* du 15 août 1923, sous la signature de Félicien Challaye, ne tarissait pas d'éloges sur la thèse exposée dans le *Mercure de France* [3], et *Paris-Soir* publiait le 24 sept. 1924, en guise d'éditorial, un article de M. Couchoud lui-même exposant la question devant le grand public et annonçant à tous l'apparition de son livre *Le Mystère de Jésus*, dont il indiquait les principales conclusions :

« Jésus appartient à l'histoire par son nom et son culte, mais il n'est pas un personnage historique. Il n'a pas de place dans les générations des hommes. Il n'est pas un homme qui a vécu... Il est un grand rêve des hommes continuellement vivant... Jésus n'a que faire de l'existence. Il a l'être. Il n'a pas existé. Il a été et il est. Il devient encore. Il est un être divin dont la connaissance a été lentement élaborée par la conscience chrétienne... Il s'est formé du dictame des cœurs... Il naquit dès

[1] *Das Gilgamesch-Epos in der Weltlitteratur*, I, Strassburg 1906 ; *Moses, Jesus, Paulus, Drei Varianten des babylonischen Gottmenschen Gilgamesch. Eine Anklage wider die Theologie, ein Appel an die Laien*, Frankfurt 1909 ; *Hat der Jesus der Evangelien wirklich gelebt ?* Frankfurt 1910.

[2] *Die Christus-Mythe*, Iéna 1910, 2 Teil 1911 ; *Die Petruslegende*. Frankfurt 1910 ; *Das Markusevangelium als Zeugnis gegen die geschichtlichkeit Jesu*, Iéna 1921 ; *Die Entstehung des Christentums aus dem Gnostizismus*, Iéna 1924.
On pourra très utilement consulter sur toute cette campagne contre l'historicité de Jésus l'exposé très objectif et parfaitement informé qu'en a fait M. Fillion dans son livre : *Les étapes du rationalisme dans ses attaques contre la vie de Jésus*, Paris, Lethielleux, 1911.

[3] *Hat Jesus gelebt ?* Marburg 1910. Jülicher traite l'attitude des négateurs de l'existence de Jésus d' « accès morbide », « eine Krankheitserscheinung. »

[4] *Jesus von Nazareth, Mythus oder Geschichte ?* Tubingen 1910.

[5] *Hat Jesus gelebt ?* Berlin 1910.

[6] *L'essence du Christianisme*, Leipzig 1900.

[7] *Jésus et la tradition évangélique*, Paris 1910.

[1] Un anglais, Robertson, publiciste et politicien, s'était fait vers le même temps devant le public anglais l'apôtre de la non existence de Jésus. Il publia alors à Londres, en 1900 : *Christianity and Mythology* ; en 1902, *A short History of Christianity* et *Pagan Christs, Studies in comparative Theology*. En 1917 il est revenu sur la même question par *The Jesus Problem, a Restatement of the Myth Theory*.

[2] Albert Houtin, *Courte histoire du Christianisme*, p. 13, Paris 1924.

[3] L'article avait pour titre : *Paul-Louis Couchoud. De Confucius à Jésus*.

qu'il y eut un croyant... Sa seule réalité est spirituelle. Toute autre est un mirage. Il égarera ceux qui le poursuivront aux rives du lac de Galilée ou sur les degrés de la triste Jérusalem... Il n'est nulle part que dans les âmes Il n'a pas de biographie [1]. »

Et, dès lors, M. Couchoud somme les historiens, sous peine de mériter le sobriquet d' « historicistes, » de rayer de leurs fiches l'homme Jésus, et il conseille aux croyants eux-mêmes d'abandonner sans hésiter le fondement historique de leur foi. Et prenant un accent quasi prophétique, parlant bien plus en poète épris d'un rêve qu'en historien soucieux d'une réalité déjà vieille de vingt siècles, il s'écrie : « Des temps nouveaux sont venus !... Ne vous fiez pas à une douteuse légende... Hissez la voile, allez au large où il vous semble qu'est la tempête, les flots vous porteront, hommes de peu de foi ! [2] »

Cette thèse des plus radicales, M. Couchoud prétend la faire triompher au nom de la philosophie, de l'histoire et de l'exégèse. Il la défend avec une audace d'autant plus grande que le domaine sur lequel il s'aventure est bien un peu nouveau pour lui ; mais il la défend, nous devons également le reconnaître, avec une sympathie très profonde et que nous croyons de sa part tout à fait sincère vis-à-vis de ces croyants, seuls responsables pourtant selon lui d'avoir donné à Jésus, être purement spirituel, une réalité corporelle et une influence historique.

L'opinion de M. Couchoud souleva chez nous, dès son apparition, d'ardents contradicteurs et, grâces à Dieu, ceux-ci ne se recrutèrent pas uniquement parmi les catholiques. MM. Guignebert et Goguel s'honorèrent en ne se laissant pas duper par de pareilles rêveries.

I. — Le 25 octobre 1924, M. Guignebert, lecteur assidu de l'*Ami du Clergé,* à en juger par les nombreuses citations qu'il en fait dans l'*Impartial Français*, consacrait dans ce recueil hebdomadaire un feuilleton à l'existence de Jésus. Après avoir justement fait remarquer combien il est difficile de discuter devant le grand public un problème de cette nature, qui exige au préalable une certaine érudition et demande une continuelle référence aux textes, il ne craignit pas, dès le début de son article, de rassurer le « *lector candidus* » en affirmant de la façon la plus catégorique que toute thèse qui visait à nier l'existence de Jésus par quelque moyen que ce soit, aboutissait selon lui à une conclusion dépourvue de tout fondement. Sans doute, les écrivains non chrétiens du Ier siècle ont gardé sur Notre-Seigneur un silence presque complet (M. Guignebert n'admet pas l'authenticité des passages de l'historien Josèphe relatifs à Jésus [3]), et il faut arriver jusqu'au second siècle pour recueillir avec Tacite, Suétone ou Pline le Jeune quelques échos de sa carrière terrestre ou de son influence posthume. C'est là un silence, au premier abord, étonnant. De ce silence, M. Guignebert ne manque pas de conclure, en disciple fidèle de Loisy, qu'il ne faut pas accorder pleine confiance aux histoires que nous content les Evangiles, que leurs récits nous sont parvenus fortifiés de toutes les acquisitions de la tradition ecclésiastique et de la théologie pour nous dépeindre le Christ de la Foi et non celui de l'histoire. Néanmoins, il se refuse de rayer, à cause de ce silence, Jésus de l'histoire ainsi que l'a fait avec tant de désinvolture M. Couchoud. Tout au contraire il prétend que le travail légendaire et mythique qui s'est exercé autour de la vie véritable de Jésus n'aurait pas pu avoir lieu si, en réalité, Jésus n'avait pas existé. « Rien ne se fait avec rien, » dit-il, et la légende autour de Jésus impose l'existence même de Jésus.

M. Guignebert trouve aussi dans les épîtres de S. Paul une autre preuve indiscutable de l'existence de Jésus. Contre M. Couchoud, il prouve que S. Paul a conçu le Christ non comme un être divin, mais bien comme un personnage historique. Certes l'Apôtre déclare quelque part (II Cor. v, 16) ne pas vouloir connaître le Christ selon la chair. Par là, il veut tout simplement dire qu'il s'intéresse avant tout au Seigneur glorifié, au Crucifié ressuscité et remonté vers Dieu ; mais il ne veut pas du tout, par cette formule qu'il emploie, révoquer en doute ou paraître ignorer l'existence historique du Christ. Bien au contraire, ajoute M. Guignebert, toute la doctrine du salut chez Paul est inintelligible sans la certitude que le Seigneur s'est incarné, c'est-à-dire, a paru sur terre sous forme d'homme, est mort comme meurt un homme, a été un homme.

Et jugeant du simple point de vue de la vraisemblance la thèse de M. Couchoud, selon laquelle Jésus serait un être divin enfanté par le mythe ou la légende et que les générations ultérieures auraient humanisé, il conclut : « L'humanisation d'un Dieu est, en l'espèce, invraisemblable, parce qu'elle était inutile et même gênante, qu'elle n'aurait point inventé les traits humains choquants qui ont subsisté dans nos Evangiles au milieu des légendes avantageuses : larmes, faiblesses, colères, etc. Des dieux en forme d'homme, on en connais-

[1] Cf. *Le Mystère de Jésus*, p. 90, 91.

[2] *Op. cit.*, p. 185, 186.

[3] Le principal texte de Josèphe se trouve au livre XVIII, § 63-64, des *Antiquités judaïques*. Au livre XX, § 200, à propos de S. Jacques, Josèphe fait encore allusion à « Jésus, surnommé Christ. » M. Couchoud parlant du premier témoignage de Josèphe le qualifie d' « interpolation candide et effrontée. » (*Le Mystère de Jésus*, p. 22-25). Ses lecteurs ne soupçonneront certainement pas ainsi la complexité d'une question qui n'a pas encore été résolue et sur laquelle sont encore divisés les savants de toute opinion. La tradition manuscrite est nettement favorable à l'authenticité du texte de Josèphe et, si on le rejette ou si on le juge interpolé, c'est uniquement pour des motifs de critique interne. — Sont pour l'inauthenticité : MM. Couchoud, *loc. cit.;* Goguel, *Jésus de Nazareth, Mythe ou Histoire*, p. 35-43 ; ou refuse d'en faire état, Mgr Batiffol, *Orpheus et l'Evangile*, p. 3-21. — Sont pour l'interpolation : Th. Reinach, *Josèphe sur Jésus* dans *Rev. des Etudes Juives*, t. XXXV, 1897, p. 1-18 ; Corssen, *Die Zeugnisse des Tacitus und Pseudo Josephus über Christus*, dans *Z. N. T. W.*, XV, 1914, p. 114-140. — Sont pour l'authenticité : Harnack (au grand étonnement de M. Goguel), *Der Jüdische Geschichtsschreiber Josephus und Jesus Christus*, dans *Intern. Monatschrift f. Wiss. Kunst. u. Technik*, 1913, p. 1037-1068 ; Slijpen, *Mnemosyne*, 1914, p. 96-100 ; Burkitt, *Josephus and Christ*, dans *Thol. Tidschrift*, 1913, p. 135-144.

On pourra lire dans la *Revue apologétique*, 15 avril et 1er mai 1922, t. XXXIV, p. 73-85 et 139-153, le mémoire très complet que M. Tricot a consacré à cette question. Il conclut nettement avec Harnack et quelques autres critiques indépendants en faveur de l'authenticité du passage controversé.

sait dans l'antiquité, mais on reportait leur passage sur terre à une date fabuleuse : jamais on n'avait vu, jamais on n'a vu, une religion se fonder en se rattachant à un Dieu homme qui viendrait de mourir, qu'on aurait connu hier circulant, parlant, mangeant, avec des disciples encore vivants et tout pleins de son souvenir. Interpréter tout cela par le mythe et le symbole à la façon d'Arthur Drews, dont le dernier livre *(Das Marcus Evangelium)* est un monument d'hilarante absurdité, ce peut être un jeu d'esprit ingénieux et plaisant, ce n'est pas de la critique historique. »

Selon M. Guignebert, la thèse de M. Couchoud est une « thèse aventureuse, fondée sur une interprétation subjective et tendancieuse des textes et qui se montre incapable, pour peu qu'on la regarde de près, de rendre compte des faits les mieux établis. »

II. — M. Maurice Goguel, professeur à la Faculté de Théologie protestante de Paris, répondit dès le 1er juin 1923 dans le *Mercure de France*, p. 389-404, à l'article qu'y avait publié M. Couchoud le 1er mars. Puis, à la publication du livre *Le Mystère de Jésus*, il répliqua par un volume considérable de 308 pages in-8 paru en 1925 à la librairie Payot et intitulé : *Jésus de Nazareth, Mythe ou Histoire ?* Pour être très courtoise dans la forme, plus peut-être que ne l'est celle de M. Guignebert, sa réfutation de la thèse de M. Couchoud n'en est pas moins très radicale et elle serait vraiment péremptoire si, dans la plupart de ses parties, elle n'était viciée par la conception du protestantisme libéral sur la formation et le développement du Christianisme. A la négation par trop facile et par trop simpliste de M. Couchoud elle a le tort de vouloir opposer un Christ de l'histoire si insignifiant qu'il est bien incapable de pouvoir rendre compte par son action ou par son enseignement du mouvement religieux issu de lui.

Certes, M. Goguel a raison de montrer, tout comme l'a fait M. Guignebert, que le silence des écrivains non chrétiens ne peut pas constituer une objection sérieuse à l'existence de Jésus et, s'il n'admet pas le témoignage de Josèphe, il a du moins l'honnêteté de le discuter d'une manière approfondie (p. 35-43). Il a également raison de montrer que la polémique antichrétienne des premiers siècles, en ne mettant jamais en doute l'existence historique de Jésus, témoigne elle aussi indirectement en faveur de cette existence. Mais, dès que l'on arrive aux chapitres consacrés aux épîtres de S. Paul ou à la tradition évangélique, on se trouve en présence d'affirmations contestables du simple point de vue critique, ou de réticences illogiques qu'inspire une conception aprioristique du rôle historique joué par Notre-Seigneur ou par l'apôtre S. Paul. Tout comme M. Guignebert, M. Goguel voit dans S. Paul un témoin de l'existence de Jésus; les allusions fugitives faites çà et là d'un trait à la vie du Christ au cours des épîtres montrent, à n'en pas douter, que les Fidèles auxquels ces lettres étaient destinées connaissaient parfaitement par la catéchèse apostolique les principaux événements de sa vie et la substance de son enseignement. Toutefois, et c'est là le résultat inéluctable de sa critique destructrice, pour avoir dépouillé la tradition évangélique de son contenu le plus substantiel, M. Goguel se trouve impuissant à rattacher au Christ la doctrine de S. Paul et il en est réduit à y voir une synthèse entre deux éléments : d'une part, une doctrine de la rédemption empruntée au judaïsme et préexistant dans la pensée de l'Apôtre à sa conversion, et, d'autre part, une tradition historique sur Jésus. Cette tradition historique elle-même se réduit pour lui à bien peu de choses : Jésus a vécu et il est mort ; de son vivant il a exercé sur son entourage une grande influence ; — mais il n'est pas ressuscité, il ne s'est pas préoccupé d'établir des institutions ou de fixer des règles qui assureraient après sa mort le maintien du groupe constitué autour de lui; il n'a pas créé l'Eglise. Sa pensée était trop dominée par la fin imminente de l'économie actuelle pour qu'il se soit soucié de l'avenir des siens sur la terre et ait songé à l'organiser. Le christianisme est né de sa prédication et de l'impression qu'elle avait produite sur les quelques hommes qui l'entouraient; mais le christianisme n'est pas sa religion à lui, c'est celle de ses adorateurs. Sans Jésus, pourtant, on ne peut relier l'évangile prêché en Galilée à la religion de la primitive Eglise, ni la prédication du royaume faite par lui à la doctrine du salut élaborée et développée dans l'Eglise. Toute la spéculation ultérieure de la communauté primitive, dont le rôle est si important pour l'origine des dogmes chrétiens aux yeux d'un critique de la nuance philosophique et religieuse de M. Goguel, suppose donc et exige à sa base une tradition historique sur la vie et la mort de Jésus, et c'est pour cela que M. Goguel revendique la réalité historique de la personne de Jésus [1].

III. — Certes, l'historien qui aborde l'étude du passé sans aucun préjugé dogmatique et avec le seul souci de trouver aux faits postérieurs une explication aussi adéquate que possible, sera bien difficilement satisfait du Jésus que lui laisse la critique de M. Goguel. Ce n'est pas un tel être, à la personnalité si peu accusée, dominé par les événements, sympathique sans doute, mais attirant plus la pitié qu'il ne provoque l'enthousiasme, qui pourra supporter le poids de ce fait chrétien qu'il n'a ni voulu ni soupçonné, puisqu'il s'est trompé sur l'essentiel de sa mission sans avoir connu ni même deviné le caractère rédempteur de sa mort. Et l'on s'explique qu'en présence d'une activité personnelle de Jésus de Nazareth réduite à si peu de chose par la critique rationaliste, un homme du tempérament de M. Couchoud, philosophe égaré dans l'exégèse, ait trouvé plus simple de rayer complètement Jésus de l'histoire que de

[1] Cf. *op. cit.*, Conclusion, p. 306-308.

donner de la naissance et de l'évolution du Christianisme une explication qui soulevait tant de problèmes et, en éliminant Dieu de l'histoire, se heurtait à de véritables impossibilités [1].

C'est alors qu'il a essayé d'expliquer le fait chrétien par un mythe collectif issu en dernière analyse des visions et de l'imagination créatrice d'un S. Paul. Certes, son explication ne vaut rien ; mais y a-t-il une aussi grande différence qu'on semble le croire entre la thèse radicale de M. Couchoud et la thèse mitigée de MM. Guignebert et Goguel ? En tout cas, cette différence n'est pas une différence de nature, c'est tout au plus une différence de degré, et si la thèse de la non existence de Jésus est parvenue à s'implanter chez nous, en dépit du ferme bon sens qui avait jusqu'à cette heure guidé et distingué nos Critiques, c'est en dernière analyse aux exégètes de l'école de MM. Loisy, Guignebert, Goguel, etc., qu'il en faut faire remonter toute la responsabilité. Le jour où ces Critiques ont fait du Jésus de l'histoire un personnage effacé, au rôle étriqué, ils ont rendu impossible toute explication satisfaisante du fait chrétien, et en écartant Dieu de l'histoire, en recourant pour eux-mêmes à l'apothéose de Jésus sous l'empire de la foi, ils ont frayé, peut-être sans s'en douter, la route à ceux qui immensément déçus par le Jésus qu'on leur laissait s'en sont allés chercher dans le mythe le secret d'une énigme qu'on avait créée et qu'on était bien incapable de dissiper. C'est dire assez que les objections soulevées contre M. Couchoud par MM. Guignebert et Goguel, quelque excellentes qu'elles soient en certaines de leurs parties, sont bien incapables de convaincre pleinement des mythologues et de les faire revenir de leurs erreurs. Sans doute, elles revendiquent avec force l'existence historique de Jésus, elles le veulent au point de départ du fait chrétien ; mais elles lui assignent à ses débuts un rôle si insuffisant que les développements ultérieurs demeurent incompréhensibles [2].

Seule, une réponse du genre de celle du P. L. de Grandmaison, basée sur l'étude critique des textes et conservant à Jésus toute la part d'activité qui lui revient sans écarter le surnaturel de l'histoire, est capable de donner de la folle hypothèse du mythe de Jésus une réfutation sans réplique et qui soit de nature à satisfaire entièrement tout à la fois le philosophe, l'historien et le chrétien.

Dès le 15 août 1923, le P. de Grandmaison avait opposé dans le *Mercure de France*, p. 22-48, la réponse de l'exégète catholique à la thèse de M. Couchoud, et c'est son article revu et complété, mais ne formant qu'une courte brochure qui pourtant contient tout l'essentiel, qu'il a fait paraître en 1925 peu après *Le Mystère de Jésus* [1]. Lui aussi revendique en faveur de l'existence historique de Jésus le témoignage de S. Paul, sans assigner toutefois à l'Apôtre d'autre rôle que celui d'avoir été un disciple fidèle et un interprète authentique de la pensée du divin Maître. Le point sur lequel le P. de Grandmaison se distingue le plus de ceux qui, dans le camp adverse, ont attaqué avant lui la thèse de M. Couchoud, c'est dans l'examen de la tradition évangélique et de S. Marc en particulier. Loin de faire un tri dans cette tradition évangélique au gré de la fantaisie ou, si on le préfère, trouvant ce mot bien choquant, suivant les exigences d'une certaine philosophie ou d'une évolution purement rationaliste des croyances chrétiennes, il prend cette tradition telle qu'il la trouve dans les documents synoptiques replacés dans leur milieu et étudiés selon les lois de la critique textuelle, littéraire ou historique la plus exigeante. Loin de voir dans le second évangile « un pieux pot-pourri, sorte de grosse soupe chrétienne où tout trempe et se mêle [2], » il montre combien les récits de S. Marc sont vivants, concrets, harmonieux, exempts de tout souci apologétique, de tout parti pris dogmatique. Il fait ressortir le caractère original de l'enseignement de Jésus et met en relief sa personnalité, seule capable d'expliquer historiquement le développement prodigieux du christianisme et les transformations qu'il a opérées. En

[1] Cf. *Le Mystère de Jésus*, p. 112-114.

[2] Que M. Guignebert pense ce qu'il veut, comme professeur et comme critique, de l'activité personnelle et de l'enseignement doctrinal de Notre-Seigneur, c'est son droit absolu ; mais qu'il ose exposer ses théories sur les origines du Christianisme dans un Cours d'histoire publié sous sa direction et destiné à des élèves de cinquième, garçons et filles, de l'enseignement secondaire, c'est là un intolérable abus et une violation flagrante de ce minimum de neutralité que nous sommes en droit d'exiger de l'enseignement officiel. En se plaçant au simple point de vue professionnel, M. Guignebert n'avait pas le droit de rédiger, comme il l'a fait, le chapitre sur le Christianisme contenu dans l'*Histoire romaine* de MM. Bayet et Thouvenot, publiée par la librairie Armand Colin. Les instructions officielles du Ministre de l'Instruction publique, commentant les nouveaux programmes, déclarent que le professeur de sixième devra faire l'*histoire traditionnelle* du peuple juif. Qu'est-ce à dire ? sinon qu'il ne devra pas dans son cours faire étalage de ses opinions plus ou moins mûries sur l'historicité de la Bible. De quel droit le professeur de cinquième pourrait-il s'affranchir de cette règle si sage qu'impose le respect des croyances de la grande majorité de ses élèves ?

Le Jésus que présente M. Guignebert à nos communiants d'hier, qui ont reçu un tout autre enseignement des prêtres de leur paroisse ou des aumôniers de leur lycée, est une véritable caricature. C'est un Christ dont l'esprit aurait été toujours hanté par l'imminence de la fin du monde, dont la doctrine se réduirait à une exhortation morale au repentir par peur d'un Dieu terrible dans ses châtiments. On garde le silence sur le Sermon sur la montagne, sur les paraboles, sur les miracles, sur tous les prodiges accomplis par Lui. On ne fait remonter à lui ni l'institution de l'Eglise et de la hiérarchie, ni celle des sacrements, on assimile le mystère chrétien aux mystères païens, et on fait du christianisme une religion nouvelle issue d'un mouvement juif en dehors de toute volonté soit du Christ, soit des Apôtres.

Est-il besoin d'ajouter qu'un tel livre ne peut *en conscience* être mis entre les mains de nos enfants catholiques, nous donnât-on l'assurance qu'on passera sous silence le chapitre sur le christianisme et qu'on abordera ce sujet avec un tout autre esprit ? Dès aujourd'hui nous signalons ce manuel à tous nos confrères, spécialement à ceux qui sont chargés de l'enseignement religieux dans les lycées et collèges. Les pères de famille chrétiens doivent protester s'ils trouvent ce livre entre les mains de leurs enfants. Si, au lieu d'être en Jacobinisme, nous étions tout simplement en République, un Grand-Maître de l'Université, respectueux de sa noble fonction et de l'âme des enfants de France qui lui sont confiés, soucieux aussi de faire observer la neutralité confessionnelle, charte et garantie de notre enseignement public, ne manquerait certainement pas de frapper d'interdit cette *Histoire romaine* en raison de son chapitre sur le Christianisme. Un agrégé de l'Université, M. Jean Guitton, l'a stigmatisée comme il convenait dans le *Correspondant* du 10 sept. 1925, et la *Vie Catholique* a également signalé au cours des vacances ce Manuel qui risque de faire tant de mal à l'âme de nos chers petits élèves de cinquième.

[1] *Jésus dans l'histoire et dans le mystère*, in-12 de 77 p., 3 f. 50, Paris, Bloud.

[2] *Le Mystère de Jésus*, p. 98.

terminant, le P. de Grandmaison montre combien est fondamentale l'erreur des Mythologues qui veulent substituer aux hommes réels des entités collectives telles que l'instinct populaire, la foi et l'enthousiasme de la communauté primitive, l'expérience mystique d'un groupe, l'influence religieuse des mystères païens, etc., etc. Ce sont là sans doute des forces concrètes, mais elles sont éminemment vagues et toute leur action dépend des hommes qui s'en inspirent et les emploient. Que ces hommes soient médiocres, leur action demeurera dans les limites de leur horizon et les lisières de leurs préjugés ; que ces hommes soient de grandes et de puissantes personnalités, et ces forces vagues pourront influencer profondément les autres hommes, modifier et parfois renverser le cours des événements. Ainsi en fut-il, dans l'ordre politique, de l'apparition d'un Charlemagne, d'une Jeanne d'Arc, d'un Napoléon ; ainsi en fut-il, dans l'ordre spirituel, de la venue de Jésus. Aucun élément de la vie religieuse n'est resté après lui ce qu'il était auparavant.

* * *

II. Eléments de solution. — La question portée devant le grand public par M. Couchoud est trop importante pour que nous n'essayons pas ici, tout en renvoyant nos lecteurs à la petite mais excellente brochure du P. de Grandmaison, de démontrer, à l'aide des seuls documents dont nos adversaires veulent bien reconnaître la valeur historique, que Notre-Seigneur est un personnage qui a bien réellement vécu, que sa connaissance n'a pas été « élaborée lentement, » qu'elle ne résulte pas « des efforts combinés de Juifs imaginatifs et de grecs mystiques, » mais qu'elle a été imposée par des faits historiques indiscutables.

Pour prouver cette thèse, nous ferons appel au témoignage que 1° S. Paul et 2° S. Marc rendent à l'action historique de N.-S. Jésus-Christ.

I. — Les lettres de S. Paul, antérieures pour la plupart à nos Evangiles synoptiques, constituent nos documents chrétiens les plus anciens. Jadis elles empêchèrent M. Salomon Reinach de révoquer en doute l'existence historique de Jésus [1], et ce n'est pas sans une certaine satisfaction que l'exégèse catholique constate que, de nos jours, les critiques indépendants, en nombre de plus en plus considérable, les considèrent comme authentiques, à l'exception des épîtres pastorales au sujet desquelles on bataillera sans doute longtemps encore [2]. Ces épîtres doivent être réparties entre les années 48 63 ; les principales, celles que nous utiliserons surtout, datent des années 52 58. Par leur haute antiquité, par la personnalité de celui qui les rédigea, elles constituent, pour l'historien des origines chrétiennes, des documents de toute première valeur.

[1] « Si ces épîtres n'existaient pas, il n'y aurait aucun paradoxe à révoquer en doute la réalité historique de Jésus. » (*Orpheus*, p. 339).

[2] Cf. Prat, *La Théologie de S. Paul*, t. I, p. 7-9. Dans le même ouvrage on trouvera une bonne dissertation sur l'authenticité des épîtres pastorales, p. 387-398 et note J, p. 544-551.

Aussi, pour éluder la force du témoignage qu'elles apportent au Christ historique dans les vingt-cinq années qui suivirent le drame du Calvaire, veut-on faire de l'apôtre S. Paul un visionnaire [1] « qui n'a pas voulu, dit-on, connaître le Christ selon la chair (II Cor. V, 16), mais qui n'a vu dans Jésus de Nazareth qu'une face nouvelle de Yahweh progressivement humanisé et non pas un homme-Jésus progressivement divinisé [2]. »

Or rien n'est plus faux qu'une telle description du caractère de S. Paul, et rien n'est plus erroné qu'une telle peinture du Christ selon S. Paul.

Que S. Paul ait eu des visions et de nombreuses visions au cours de sa vie, c'est incontestable (II Cor. XII, 1-4) ; mais pour le représenter comme un visionnaire, comme un mystique vivant peu dans le monde réel, il faut vouloir méconnaître toute son activité apostolique et son talent merveilleux d'organisateur. Les détails pratiques qu'il donne, à propos de la parousie, aux Thessaloniciens sur le point de s'égarer (I et II Thess.), la façon dont il organise ses communautés, la collecte qu'il fait au milieu d'elles pour subvenir aux besoins de l'Eglise mère, l'énergie avec laquelle il remet l'ordre dans l'Eglise de Corinthe, y discipline l'usage des charismes, y réglemente la célébration de l'agape et répond aux questions diverses qui lui ont été posées sur les idolothytes, le célibat et la virginité, le mariage et le veuvage, tout cela ne décèle-t-il pas chez lui un apôtre au génie éminemment pratique ? Il est toujours en contact avec le monde réel ; il sait résoudre d'une façon catégorique et avec autorité les questions les plus complexes, sans perdre un instant de vue le bon ordre et la hiérarchie indispensables au sein de ces jeunes Eglises où les manifestations de l'Esprit étaient parfois si abondantes. Et cela, il le fait tout en ménageant avec un tact parfait et une rectitude absolue les droits des Chrétiens et les susceptibilités plus ou moins légitimes des Juifs convertis ou des païens enclins à embrasser la foi nouvelle. Agir ainsi, avec un sens si parfait de ce qu'impose la foi nouvelle et de ce qu'exigent les diverses situations locales, est-ce vraiment le propre d'un visionnaire ?

Et si, maintenant, nous jetons un regard sur le Christ que nous décrit S. Paul, sur le Christ qu'il prêche, pour lequel il souffre et meurt, ne voyons-nous pas tout aussitôt qu'il est bien pour lui un

[1] Voici le portrait que trace M. Couchoud de ce S. Paul qu'il appelle « un nabot de génie » et qui, selon lui, indifférent aux faits, sous le coup de visions, aurait érigé en croyances positives ses spéculations philosophiques : « C'était un terrible petit homme, un esprit de feu dans un corps d'avorton, un timide audacieux, un chétif orgueilleux, un faible qui brandissait une force divine. . » (*Le Mystère de Jésus*, p. 78). On ne pourra pas reprocher à un tel portrait de manquer de contrastes !

[2] Notons-le bien, dès les années 51 ou 52, S. Paul dans sa première épître aux Thessaloniciens mettait sur le même pied et Dieu le Père et *ce Jésus que les Juifs avaient mis à mort*, sans les confondre l'un avec l'autre. Et des Eglises fondées dans les principales villes de la Macédoine et de l'Achaïe vivaient déjà de l'Evangile du Christ que leur avait prêché l'Apôtre.

personnage parfaitement historique, Dieu incarné sans doute, mais Dieu qui a vécu comme l'un de nous, qui a agi parmi nous ? Le Jésus de S. Paul n'est pas, comme l'écrit M. Couchoud, « un Dieu sur les papiers d'identité duquel le mot *homme* aurait été frauduleusement surchargé, » et il faut vraiment avoir lu les épîtres avec un bandeau sur les yeux pour oser écrire qu'il n'y a dans S. Paul aucune allusion à un personnage historique du nom de Jésus [1]. D'ailleurs, nos lecteurs vont pouvoir en juger eux-mêmes par cette esquisse d'une biographie du Christ faite avec des éléments empruntés uniquement aux épîtres de S. Paul [2].

Jésus est un homme (I Cor. xv, 21 ; Rom. v, 15 ; viii, 3), né de la femme (Gal. iv, 4), un fils d'Abraham (Gal. iii, 16 ; Rom. iv, 1), un descendant de David (Rom. i, 3). L'un de ses frères s'appelle Jacques (Gal. i, 19 ; I Cor. ix, 5). Dans ce monde il a apparu comme un serviteur, comme un esclave (II Cor. viii, 9 ; Phil. ii, 7), il a vécu pauvre (II Cor. viii, 9), s'est conduit en bon juif se soumettant à la Loi (Gal. iv, 4), il n'a pas commis le péché et a obéi à la volonté de Dieu (II Cor. v, 21 ; Phil. ii, 8), son Père, jusqu'à la mort de la croix. Par son ministère public limité à Israël, il a été le serviteur des circoncis et a réalisé toutes les promesses faites autrefois par Dieu à nos Pères (Rom. xv, 8 ; II Cor. i, 19 ; ix, 3). Son ministère public s'est accompli avec le concours de douze apôtres choisis par lui et dont Pierre était le chef (Gal. ii, 7 ; I Cor. ix, 5 ; xv, 5). On trouve même en divers endroits des épîtres de S. Paul des échos de la prédication de Jésus parvenus à l'Apôtre par le canal de cette catéchèse orale qui joua un si grand rôle dans la rédaction de nos Evangiles synoptiques. Ces échos se présentent sous forme de citations et de simples allusions ou réminiscences. Evidemment, elles ne sont pas un millier, comme l'a prétendu Resch [3], mais, pour être beaucoup moins nombreuses, elles n'en sont pas moins dignes de retenir l'attention du critique et de l'historien. Nos lecteurs connaissent les citations expresses des paroles de Jésus faites par S. Paul à propos du mariage (I Cor. vii, 10), des droits des ouvriers évangéliques (I Cor. ix, 14) et de l'institution de la Sainte Eucharistie (I Cor. xi, 23-25). Ils retrouveront aussi des échos de la prédication du divin Maître dans I Thess. iv, 8 : « Celui qui rejette (la prédication de l'Evangile) ne rejette pas un homme, mais Dieu qui a donné son Esprit-Saint en nous » (cf. Luc x, 16 et Mt. x, 40) ; — dans I Cor. iv, 12-13 : Maudits nous bénissons, persécutés nous supportons, calomniés nous intercédons ; » Rom. xii, 15 : « Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez les et ne les maudissez pas » (cf. Luc vi, 28 et Mt. v, 44) ; — dans I Cor. xiii, 2 : « Si j'avais toute la foi jusqu'à transporter les montagnes » (cf. Mt. xvii, 20) ; — dans I Cor. xiii, 3 : « Si je vendais tous mes biens pour être distribués aux pauvres » (cf. Luc xii, 33) ; — dans I Cor. v, 4 : « Etant assemblés au nom du Seigneur Jésus... avec la présence de Jésus Notre-Seigneur » (cf. Mt. xviii, 20) ; etc, etc.

Toutefois, c'est surtout sur la passion et la résurrection de Jésus, encore plus que sur son ministère public, que s'est appesanti S. Paul, en raison de l'intérêt dogmatique qu'offraient pour sa prédication ces deux grands faits historiques.

Le récit qu'il a écrit sur l'institution de la Sainte Eucharistie (I Cor. xi, 23 32) peut être mis en parallèle avec ceux de nos Evangiles synoptiques, surtout avec celui de S. Luc (xxii, 17-20). De la passion, S. Paul connaît les moindres circonstances : l'agonie à Gethsémani (Héb. v, 7), la trahison de Judas, les outrages de la soldatesque (Rom. xv, 3), les souffrances atroces, les scènes humiliantes dont son cœur aimant fut si fortement impressionné qu'il en évoqua le souvenir avec tant de réalisme devant les fidèles de Galatie qu'il leur sembla voir Jésus crucifié de nouveau sous leurs yeux (Gal. iii, 1). Il sait que Jésus fut suspendu par des clous à une croix, qu'il eut des voleurs pour compagnons de torture (Gal. iii. 13 ; Col. ii, 14). Ce fut sous Ponce-Pilate qu'il fut mis à mort, en dehors de Jérusalem, à l'époque de la Pâque, devenant ainsi lui-même par son oblation notre véritable agneau pascal (I Tim. vi, 13 ; I Cor. v, 7 ; Héb. xiii, 12). Après son trépas, dit encore S. Paul, Jésus fut enseveli, mais il ressuscita le troisième jour, le dimanche, jour de la semaine devenu depuis, pour ce motif, le jour du Seigneur (I Thess. i, 10 ; Gal. i, 1 ; I Cor. vi, 14 ; xv, 4 ; xvi, 2 ; II Cor. iv, 14). Après sa résurrection Jésus apparut à Céphas, à Jacques, aux Onze, à plus de cinq cents Frères (I Cor. xv, 7). Puis il monta au ciel d'où il reviendra pour juger les vivants et les morts (I Thess. i, 10 ; iv, 16 ; II Thess. i, 7 ; Philip. iii, 20).

Telle est l'esquisse biographique de Jésus dont les principaux linéaments nous sont fournis par les épîtres de S. Paul. Cette esquisse suppose un Jésus qui a agi, enseigné et souffert, donc un Jésus qui a vécu et qui est mort. Sans doute, ces indications sont fragmentaires ; elles sont éparses ici et là. Devons-nous en être surpris ? Non, car nous ne devons pas oublier que le souci de S. Paul n'était pas d'apprendre aux fidèles les principaux traits d'une

[1] « Il n'y a dans Paul aucune allusion à un personnage historique du nom de Jésus. » (*Le Mystère de Jesus*, p. 146). Auparavant, p. 98, le même auteur avait écrit : « Dans tout le Nouveau Testament, à part les Evangiles, il y a une seule allusion à Jésus historique. Elle se trouve dans la première épître à Timothée.... fausse lettre probablement postérieure... à 144. » Et que fait-on des allusions nombreuses du livre des Actes à la vie, à la mort et à la résurrection de N.-S. renfermées, spécialement, dans les discours de S. Pierre et même dans celui du procurateur Festus ? Voir, en particulier : Act. i, 21-22 ; ii, 22, 36 ; iii, 13 ; iv, 27 ; x, 37-40 ; xx, 35 ; xxix, 19 ; etc., etc.

[2] Dans son *Histoire du Peuple d'Israël*, t. v, p. 416, n. 1, Renan écrivait très justement : « On pourrait faire une petite *Vie de Jésus* avec les épîtres aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates et avec l'épître aux Hébreux qui n'est pas de S. Paul mais est bien ancienne. » De nos jours, M. Guignebert est aussi de cet avis : « Qui lira sans parti pris les quatre grandes épîtres de S. Paul (Rom., Gal., I et II Cor.) n'échappera pas à la conviction que l'Apôtre, tout en élevant autant qu'il le peut son Christ au-dessus de l'humanité, ne conçoit pas qu'il en soit indépendant : le Seigneur c'est Jésus, né de la race de David « selon la chair, » mort en croix naguère à la face du peuple et ressuscité par la volonté de Dieu. Si la prédication de l'Apôtre tient toute dans un « discours de la croix » (I Cor. i, 18, 23, 24 ; ii, 2), ce ne peut être que parce qu'il est assuré de la réalité de la crucifixion, laquelle, naturellement, suppose celle de la vie de Jésus. » (*Le Problème de Jésus*, p. 154)

[3] *Der Paulinismus und die Logia Jesu (T. U. N. F.*, xii), Leipzig 1904.

vie qu'ils connaissaient déjà, de leur montrer que Jésus avait vécu, ce dont ils ne doutaient pas, mais de prouver aux Juifs qu'il était le Messie attendu et aux païens qu'il était le Fils de Dieu. Nous ne devons pas davantage oublier que les épîtres de S. Paul ne sont que des écrits de circonstance, qu'elles ne contiennent pas tout l'ensemble de la prédication de l'Apôtre, et qu'au cours de ses directions pratiques ou de ses enseignements dogmatiques, S. Paul n'a nullement visé à écrire une vie de Jésus. Ce n'est qu'en passant et comme au hasard qu'il a effleuré, quand la question qu'il traitait l'y a amené, certains événements de la vie du Christ. Néanmoins les faits évoqués par simples allusions suffisent à situer le Christ dans le temps, à rappeler son activité et sa doctrine et à retenir l'attention sur sa passion et sa résurrection.

Le personnage présenté ainsi à l'admiration, à l'imitation et à l'adoration des fidèles du Ier siècle est bien un être de chair et d'os, dont la silhouette est nettement accusée par des actes, sans qu'il faille recourir, pour élaborer lentement sa physionomie dessinée dès la première heure, à une « imagination juive aidée d'un tempérament mystique. » Et si S. Paul dans ses épîtres a surtout parlé du Christ souffrant, ressuscité et glorieux, source de salut et de vie divine, si, pour ce motif, il a dit (II Cor. v, 16) « ne pas connaître le Christ selon la chair, » il n'en faut pas conclure pour cela qu'il a méconnu ou ignoré le Christ de l'histoire au cours de son long et fructueux apostolat. Bien au contraire, c'est sur le Christ de l'histoire, principalement sur les deux faits les plus saillants de son existence terrestre, sa passion et sa résurrection, qu'il a fait reposer toute sa christologie. Comment, d'ailleurs, prétendre que le Christ de S. Paul soit le fruit de ses méditations créatrices et de ses visions mystiques, alors que l'Apôtre lui-même n'a d'autre prétention que de rester dans la dépendance la plus étroite vis-à-vis de ce Jésus qu'il considère comme son Maître et dont il veut n'être qu'un fidèle interprète ? On a beau tourmenter les textes de ses épîtres, on n'arrivera jamais à pouvoir autoriser de son témoignage l'activité dogmatique personnelle que de nos jours veut lui faire jouer dans l'élaboration des dogmes chrétiens la critique rationaliste. S. Paul n'a pas eu, en novateur habile, à compléter une doctrine à peine ébauchée ; encore moins a-t-il eu à adapter le Christianisme à la pensée grecque, à le transformer en religion de mystère pour lui permettre de pénétrer dans les milieux helléniques. Plutôt que de prêter l'oreille à des philosophes en chambre devenus exégètes, écoutons l'Apôtre lui même et nous verrons quel rôle il a voulu jouer et, de fait, il a joué.

Elu apôtre en dépit de son indignité, il a revendiqué son titre au début de ses lettres, parfois même avec véhémence, non par motif de vaine gloire, par une sorte de jalousie de chef d'école ou de fondateur de secte, mais pour bien montrer à ses ennemis qu'il ne s'arrogeait pas une fonction et n'exerçait pas des droits dont il n'aurait pas été régulièrement investi (I Cor. xv, 8, 9 ; Gal. I, 11). Cette fonction, elle consistait pour lui à livrer tel quel, sans addition, omission ou modification, le message reçu du Christ, car nul ne pouvait poser d'autre fondement que celui qui avait été posé par Jésus (Gal. I, 6-10 ; I Cor. xv, 1-10 ; III, 11). De son temps, plusieurs déjà avaient falsifié la parole de Dieu, s'étaient conduits en faux apôtres, en ouvriers astucieux. S. Paul le déplore ; il a du moins, quant à lui, la conscience de s'être toujours acquitté scrupuleusement de sa tâche et d'avoir toujours parlé avec sincérité (I Cor. x, 10 ; xi, 13). Il a veillé avec une grande sollicitude à la conservation intégrale de son évangile par ceux auxquels il l'avait enseigné, et il adjure les Galates de n'en point accepter un autre, leur fût-il présenté par un ange du ciel (Gal. I, 6-9). S'il appelle l'évangile qu'il prêche avec insistance « *son* évangile, » ce n'est point parce que cet évangile est le fruit de ses méditations ou de ses réflexions, c'est uniquement parce qu'il en a été constitué par Jésus lui-même le héraut auprès de la Gentilité. En réalité, S. Paul n'est pour rien dans l'élaboration de cet évangile ; cet évangile vient du Seigneur et c'est le Seigneur qui parle en lui et par lui (Gal. I, 12 ; II Cor. XIII, 3). Les Eglises qu'il fonde ne sont donc pas ses Eglises à lui, mais les Eglises du Christ ; les disciples qu'il conquiert ne sont donc pas ses disciples, mais ceux du Christ (Rom. XVI, 16) ; en effet, ils n'ont pas été baptisés en son nom et ce n'est pas lui qui a été crucifié pour opérer leur rachat (I Cor. I, 13, 14). Dans toutes ses communautés S. Paul n'a voulu connaître que Jésus et Jésus crucifié ; il n'a fait quelque chose que par lui et en son nom ; il a planté, Apollos a arrosé et c'est Dieu qui a fait croître (I Cor. II, 2 ; III, 4-6). Il pousse même si loin ce désir d'étroite dépendance vis-à-vis de Jésus, il veut si peu se substituer à lui en quoi que ce soit, surtout pour l'enseignement, qu'il a bien soin de distinguer, par exemple, dans sa doctrine relative au mariage et à la virginité les ordres formels du Seigneur et ses propres conseils à lui (I Cor. VII, 25 et 10, 12, 40).

Tel voulut être S. Paul à en juger par ses propres déclarations et tel il fut en réalité si l'on examine ses épîtres sans parti pris, et si l'on ne réduit pas arbitrairement à rien ou presque à rien la tradition évangélique authentique contenue dans nos Evangiles synoptiques.

Il nous est donc permis de conclure que S. Paul apporte en faveur de l'existence historique de Jésus de Nazareth, de son activité parmi nous, de son enseignement, de sa mort et de sa résurrection un témoignage absolument décisif [1].

II. — L'Evangile de S. Marc, le seul de nos Synoptiques dont M. Couchoud veuille bien ad-

[1] Cf. Lebreton, *Les origines du dogme de la Trinité*, 4e édit. 1919, p. 354-389 : *Le Père et le Fils selon S. Paul.* — Sur S. Paul et le Christ historique, voir de Grandmaison, *Le Christ de l'histoire dans S. Paul* (*Recherches de science religieuse*, 1923, p. 481-491), et Prat, *Paul et Jésus*, dans le *Dict. apologétique* de d'Alès, fasc. XVIII, col. 1629-1638.

mettre, en partie du moins, le témoignage historique[1], nous conduit à la même conclusion relativement à l'existence historique indéniable de N.-S. Jésus-Christ. De cet écrit si alerte, si vivant, où s'étalent dans toute leur simplicité les gestes de Jésus et l'admiration des foules[2], il résulte nettement que Jésus a bien réellement vécu et qu'il n'est ni un mythe ni quelque entité mystique issue des visions de l'apôtre S. Paul.

L'impression produite par Jésus sur ses contemporains fut énorme. Pour s'en convaincre il suffit de considérer les mouvements passionnels qu'il a suscités et de recueillir dans le second Evangile, puisque on veut nous réduire à ne nous servir que de lui, les réflexions populaires toutes spontanées, pleines de fraîcheur et d'à propos qui dépeignent d'une façon si expressive l'émotion causée à l'occasion d'un prodige ou d'un discours. Ces réflexions ne sont pas de celles qui s'inventent après coup, surtout plusieurs dizaines d'années après les événements. On peut donc au point de vue historique s'appuyer sur elles en toute sécurité pour savoir un peu ce que les gens de Palestine ont pensé de Jésus au temps où il passa parmi eux en multipliant les bienfaits.

Quand Notre-Seigneur commença son ministère public, les Juifs attendaient plus que jamais un Messie glorieux, issu de la race de David, qui affranchirait Israël de toute sujétion et soumettrait à son empire triomphant les nations de la terre. On avait demandé à Jean-Baptiste s'il était ce Messie attendu. A plus forte raison se posa-t-on la même question au sujet de Jésus quand on le vit prêcher avec autorité et multiplier les miracles sous ses pas : « Qu'est ceci, dit-on dans la synagogue de Capharnaüm, quelle est cette doctrine nouvelle? car il commande en maître même aux esprits impurs et ils lui obéissent » (I, 27). Les foules s'attachèrent aussitôt à ses pas. Grand fut l'émoi et grosse la déception quand, au lendemain matin du sabbat, on constata qu'il avait disparu de Capharnaüm ! S. Pierre se mit sans tarder à sa recherche, et dès qu'il parvint à le rejoindre dans les environs immédiats de la bourgade : « Tout le monde vous cherche, » lui dit-il aussitôt (I, 37). A Capharnaüm même on assaille la maison dans laquelle il réside (II, 2) ; quand il circule quelque part entouré de ses disciples, on le presse de tous côtés (V, 31). Pour jouir d'un peu de paix et de tranquillité, éviter des manifestations intempestives, vaquer à la prière, Jésus doit rechercher les lieux solitaires, se retirer au désert ou pénétrer en secret dans les bourgades (I, 45). Dès que sa présence est signalée, c'est toujours la même affluence indiscrète, et de tous les environs on amène les malades (VI, 55, 56). A la suite de la guérison du paralytique, la foule rend gloire à Dieu en disant : « Jamais nous n'avons rien vu de semblable » (II, 12).

Ce qui doit encore plus nous inspirer confiance dans la description fidèle par S. Marc de ces sentiments manifestés à l'égard de Notre-Seigneur par les foules, c'est que ces sentiments ne sont pas constants. Aux périodes d'enthousiasme succèdent des périodes d'abandon, d'indifférence, voire même d'hostilité. On discute âprement au sujet de Jésus ; on le sait d'origine obscure, fils d'un charpentier du nom de Joseph ; on connaît ses frères et ses sœurs (VI, 2, 3). Les Scribes et les Pharisiens qui ont sur le peuple une énorme influence le poursuivent d'une haine aveugle et féroce. Pour le déconsidérer aux yeux de la foule, ils le montrent frayant avec les pécheurs et les publicains (II, 16), laissant ses disciples cueillir des épis le long du chemin les jours de sabbat (II, 24) et prendre leurs repas sans se laver les mains (VII, 5) ; ils attribuent à Béelzébub, prince des démons, son empire sur les possédés (III, 3, 22). Ils ne craignent pas, pour l'embarrasser, le perdre dans l'opinion publique ou le compromettre aux yeux du pouvoir romain, de lui poser des questions particulièrement délicates : Faut il payer le tribut à César? (XII, 13-17) ; Quel est, au jour de la résurrection, le sort de la femme qui a appartenu à plusieurs maris? (XII, 18-27) ; Quelle hiérarchie faut-il établir entre les divers commandements? (XII, 28 34). A l'instigation des Scribes, les simples vont jusqu'à lui demander de faire dans le ciel ces signes éclatants et prodigieux qui devront, suivant une tradition juive déjà vieille, marquer l'apparition du Messie et permettre à tous de le reconnaître (VIII, 11). Les actes de Jésus soulèvent même de l'émotion jusqu'au sein de la cour du tétrarque Antipas : tandis que les officiers ou les courtisans le considèrent comme l'un des précurseurs du Messie, Elie, Jérémie ou un prophète, le roi soupçonne en lui ce Jean-Baptiste qu'il a fait assassiner au soir d'un banquet dans la prison de Machéronte et qui serait ressuscité (VI, 14-16).

Si maintenant on examine le drame qui termina la vie de Jésus en consommant notre rédemption, on constate par le procès devant le sanhédrin et devant Pilate que Jésus passait bel et bien aux yeux de la foule comme un Messie (XIV, 61). La soldatesque par ses insultes (XV, 18), l'inscription de la croix par son libellé (XV, 26), les Princes des Prêtres, les Scribes, les Anciens par leurs invectives au supplicié, témoignent de la même opinion, accréditée par conséquent dans les milieux les plus divers. On ne peut pas douter un seul instant qu'au regard des dirigeants de la nation juive et de la foule trop facilement enthousiaste et malheureusement inconstante, Jésus n'ait été, d'après le récit

[1] *Le Mystère de Jésus*, p. 58.

[2] Dans *Les Evangiles* Renan lui-même écrivait à son propos : « La forte impression laissée par Jésus s'y retrouve tout entière On l'y voit réellement vivant, agissant . Tout est pris sur le vif ; on sent qu'on est en présence de souvenirs » (p. 118, 119), et encore dans la *Vie de Jésus*, p. LXXXIII : « (Cet évangile) est plein d'observations minutieuses venant sans nul doute d'un témoin oculaire. » — Plus près de nous, dans une belle étude consacrée à nos Evangiles considérés comme documents historiques, H. Stanton terminait une analyse minutieuse du second évangile par cette conclusion : « Toutes les narrations de Marc sont distinctes et individuelles à un degré merveilleux. En ce qui concerne leur matière, il n'y a pas apparence qu'elles aient été jetées dans un, ou même deux ou trois moules à priori. Les circonstances décrites et les personnes qu'on nous fait voir sont variées. C'est là un signe d'historicité d'autant plus significatif que les modalités de la narration, les phrases et les tours employés sont, dans une large mesure, uniformes. » *(The Gospels as historical documents,* II, p. 188-189).

que nous fait S. Marc de sa vie et de sa mort, un personnage qui a réellement vécu et dont les faits et gestes ont dessiné en traits parfaitement accusés la personnalité, en suscitant, suivant les cas, l'amour le plus pur ou la haine la plus farouche. Rien dans ce portrait qui sente la création ou le convenu. L'imagination aidée du mysticisme ne peut pas élaborer même avec le concours du temps de pareilles entités. D'ailleurs, ne l'oublions pas, ce Christ que nous voyons parler et agir dans le second évangile s'est imposé tel quel à l'Eglise dès les premiers jours de sa fondation ; il est le même qu'on adore à Jérusalem et qu'on adorera bientôt à Antioche de Syrie, et la peinture que nous en a retracée S. Marc, écho fidèle de la prédication de S. Pierre, est de tous points conforme à celle que nous en offre le livre des Actes des Apôtres dès ses premiers chapitres [1].

Et si maintenant, au lieu de la limiter au personnage objet principal du récit évangélique, nous dégageons l'impression d'ensemble qui ressort de la lecture de l'œuvre de S. Marc, nous voyons tout aussitôt, pour confirmer s'il en était encore besoin la peinture fidèle de la réalité historique de Notre-Seigneur, que la société juive qui s'agite sous nos yeux dans le second Evangile est bien celle qui précéda la catastrophe de l'an 70. L'Evangéliste la fait revivre devant nous avec une exactitude frappante qui ne néglige aucune nuance et tient compte des moindres modalités. Bien que contenue par l'autorité romaine qui a su partout s'imposer en Judée et qui saurait se faire respecter, s'il en était besoin, aux premiers indices de troubles, l'autorité du Sanhédrin n'en demeure pas moins redoutable et redoutée ; en matière religieuse, ses pouvoirs sont quasi illimités ; hors le droit de mort que le représentant de Rome s'est réservé, elle peut tout contre les délinquants, les chasser de la synagogue, les faire battre de verges, les traquer de ville en ville. Les partis religieux n'ont pas encore cette position si violemment tranchée qu'il auront au cours du siège, entre 66 et 70. A côté des Sadducéens toujours opportunistes, se tiennent les Hérodiens, courtisans dévoués des maîtres du jour ; à côté des Pharisiens froidement et dédaigneusement intransigeants, se tiennent les Zélotes fanatiques, toujours prêts à la révolte. Au temple, le culte se déroule avec dignité et splendeur ; les communautés palestiniennes, celles de la Dispersion, apportent fidèlement leur contribution et les impôts affluent dans le trésor sacré ; les sacrifices sont régulièrement offerts, les solennités annuelles se célèbrent dans le calme et la paix. « En face du *sabbatisme* exagéré des Scribes, voici les familles principales de la caste sacerdotale étalant un luxe provocant. Les purs affectent de prier sur les places publiques, affichant l'étendue de leurs franges et l'ampleur de leurs phylactères. Les questions discutées dans les évangiles, les croyances populaires qui s'y font jour, la casuistique des Scribes « assis sur la chaire de Moïse, » l'atmosphère où Jésus respire et enseigne, tout nous renvoie à la Palestine des Princes fils d'Hérode le Grand [1]. »

De son côté, le style de notre second évangile est également en lui-même parfaitement révélateur ; sa forme est indigente et à demi barbare, et la Bonne Nouvelle transportée à Rome avec S. Marc, disciple de S. Pierre, n'avait que faire, si la fidélité historique ne l'avait imposée, de cette manière tellement peu familière aux destinataires de l'évangile qu'il faut leur expliquer la plupart des allusions palestiniennes.

Ce sont là tout autant de traits qui protestent et protesteront toujours contre l'hypothèse d'une génération spontanée, lentement élaborée, de la tradition évangélique. S'imagine-t-on ce qu'il aurait fallu d'érudition, d'habileté, de finesse, de sens historique, de discernement critique, disons le mot : de génie hors de toute proportion avec un génie humain, pour revêtir des visions mystiques, des rêves imaginatifs de cet antique vêtement si parfaitement adapté, de cet archaïsme si nuancé et si discret ?

On doit donc, en toute sagesse, se fier à la tradition évangélique telle qu'on la retrouve dans l'Evangile de S. Marc, comme d'ailleurs dans les deux autres synoptiques, et si on la prend telle quelle, avec toutes les paroles qu'elle nous a transmises, avec tous les faits dont elle contient le récit, sans en rien retrancher, le personnage qu'elle nous présente rend parfaitement compte des origines du Christianisme et de ses développements ultérieurs. Avec lui, on n'a aucune peine à passer du Christ des Evangiles à celui des Actes et des Epîtres. Le second continue le premier comme le premier faisait clairement entrevoir le second. Le Christ qu'adore l'Eglise dès son berceau et qu'on veut appeler le Christ de la foi, ne diffère du Christ de l'histoire que par son aspect glorieux et par le théâtre d'où s'exerce son activité. Il n'y a pas entre l'un et l'autre cet abîme infranchissable qu'a creusé la critique rationaliste et qu'elle est présentement incapable de combler. Comme l'écrivait récemment un théologien justement apprécié pour

[1] Des critiques dont on ne saurait suspecter le témoignage ont porté sur la valeur historique de nos Evangiles synoptiques des appréciations des plus élogieuses, appréciations qui, selon eux, s'appliquent tout spécialement au second évangile. Parmi elles on voudra bien nous permettre de relever ici celles de Harnack : « Les Evangiles ne sont pas des écrits de partis et ils ne sont pas non plus d'une façon appréciable l'œuvre de l'esprit grec. ...Il est incontestable que nous avons affaire là à une tradition originelle » (*L'essence du Christianisme*, p. 23) : — de Jülicher : « Les Evangiles synoptiques sont d'une valeur inappréciable, non seulement comme livres d'édification religieuse, mais encore comme documents autorisés pour l'histoire de Jésus » (*Einleitung in das N. T.*, p. 293, 3e édit.) ; — et, en 1903, dans l'introduction à son commentaire sur le quatrième Evangile, M. Loisy lui-même écrivait : « Le Christ synoptique est un être de chair et d'os, qui traite avec les hommes comme l'un d'entre eux, nonobstant la conscience qu'il a de sa haute mission ou peut-être à cause de cette mission ; il parle et agit en homme. Jésus vivant traite avec des hommes vivants ; le monde que l'on voit s'agiter autour de lui est un monde réel, les personnages qui s'y dessinent ont le relief de leur existence et de leur caractère individuels ; la vie est partout et, avec elle, la vérité de la représentation historique. » (*Le Quatrième Evangile*, p. 72).

[1] Cf. de Grandmaison, *Jésus dans l'histoire et dans le mystère*, p. 61. Voir aussi sur ce point : Lepin, *Jésus Messie et Fils de Dieu*, p. XXIV-XXVII.

la fermeté de sa doctrine, « le Christ ressuscité continue historiquement celui des Synoptiques..., il n'est pas une création de la conscience chrétienne à un âge postérieur [1]. » Jésus est dans sa gloire une réalité tout aussi certaine qu'il le fut sur cette terre. Des splendeurs du ciel où maintenant il réside, il continue à assister et à diriger cette Eglise qu'il a fondée et, jusqu'à la fin des temps, il la défendra contre les puissances de l'enfer aux formes multiples qui depuis vingt siècles s'acharnent en vain à la détruire ou à entraver son expansion.

§ 2. — Comptes rendus bibliographiques

HÖPFL, O. S. B. **Tractatus de inspiratione Sacræ Scripturæ et Compendium Hermeneuticæ biblicæ catholicæ.** Romæ, Spithœver, 1923.

Le P. Höpfl, membre de la Commission biblique, professeur au Collège Saint-Anselme, avait déjà publié un volume d'introduction générale aux Saintes Ecritures et deux volumes d'introduction spéciale consacrés respectivement aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'*Ami* les a signalés le 7 juin 1923, p. 354-356. Par ce traité sur l'inspiration auquel est joint un résumé d'herméneutique, il vient d'achever son œuvre et de la couronner dignement. On a donc maintenant en quatre volumes un *Manuel biblique* complet, et le clergé lui fera d'autant plus volontiers un accueil sympathique qu'il est rédigé par un Maître que de longues années d'enseignement oral ont familiarisé avec nos Saints Livres. Faut-il ajouter que la situation officielle de l'auteur, membre depuis de nombreuses années de la Commission biblique, donne à son travail, au point de vue doctrinal, de précieuses garanties ? Et c'est bien là, au fond, ce qui importe le plus à l'heure présente, tant la condamnation du *Manuel biblique* de M. Brassac a jeté de désarroi dans les esprits ! Si certains, parmi nous, ont conclu, bien à tort, de cette condamnation que les questions bibliques étaient des sujets difficiles et dangereux qu'il valait mieux ne pas aborder, d'autres, en bien plus grand nombre heureusement, fidèles au véritable esprit ecclésiastique, ont reçu docilement l'avertissement salutaire, mais, toujours désireux d'alimenter leur piété et leur science à la source divine des Ecritures sacrées, ils se sont demandé et ils nous ont demandé à quels livres désormais ils pourraient se fier. En attendant le Manuel que doit publier prochainement l'Institut Biblique pontifical, et même quand ce Manuel aura paru, nous n'hésitons pas à leur conseiller les fascicules du P. Höpfl ; le savant religieux sera pour tous un guide averti et très sûr.

Le P. Höpfl procède toujours avec précision et clarté. En professeur expérimenté, parfaitement au courant des controverses et des dernières publications, il aborde franchement les sujets les plus délicats ; sur chacun d'eux, après avoir exposé nettement l'état de la question, il indique la solution qui lui semble la plus vraisemblable.

La matière traitée dans le présent volume peut se répartir en trois sections : l'inspiration, l'herméneutique biblique, l'histoire de l'exégèse. Les deux premières seulement retiendront notre attention.

Le *fait* de l'inspiration ne soulève aucune difficulté et le P. Höpfl l'établit comme l'ont fait tous ses prédécesseurs. Bien autrement délicate est la question de la *nature* de l'inspiration. C'est en disciple de S. Thomas qu'il l'aborde et qu'il la traite, requérant pour l'inspiration scripturaire, non une simple causalité morale, mais une véritable causalité physique, et suivant les effets de l'action divine sur l'Hagiographe en prenant pour thème de son développement la formule employée par Léon XIII dans l'encyclique *Providentissimus* et depuis lors devenue classique. (Cf. Bainvel, *De Scriptura Sacra*, p. 127-133). Bien qu'il distingue parfaitement l'inspiration scripturaire de la révélation proprement dite [1] (p. 25), distinction à son avis fort importante, *magni momenti*, pour permettre une interprétation exacte des règles d'herméneutique que le Concile du Vatican a imposées à l'exégète catholique (p. 188, 189), il note néanmoins en ces termes d'une façon très claire et très saisissante l'influence de la motion inspiratrice sur les vérités et les faits déjà connus de l'Auteur sacré : « Actio ergo divina, dit-il, in intellectum habet rationem illuminationis qua Spiritus Sanctus veritates jam cognitas novo modo et cum certitudine divina menti scriptoris præsentes reddit ; hoc lumine excitantur ideæ quæ plus minusve in oblivionem ceciderunt et dirigitur intentio auctoris ad conceptus in ipsius mente præexistentes, quos Deus suos facere vult. Scriptor sacer hoc lumine corroboratus documenta colligit, fontes examinat, clare percipit veritatem sicut et opportunitatem hæc vel illa litteris mandandi ordinatque veritates et facta tali modo, ut finis a Deo et ab ipso intentus obtineatur. » (P. 25, 26).

A l'occasion de l'inerrance, le P. Höpfl aborde la plupart des questions qui furent si âprement discutées au cours de ces vingt-cinq dernières années : théorie des genres littéraires et des citations implicites, récits d'apparence historique. Plus conciliant que le card. Billot *(De Inspiratione*, p. 93, 129), il ne jette pas l'anathème à la théorie des genres littéraires ni à celle des citations implicites. Avec Van Noort et le P. Brucker, il montre que ces théories ont parfois quelque fondement dans la réalité et qu'elles peuvent, dans certains cas, mettre sur la voie d'une bonne interprétation, à la condition toutefois de rester dans les limites imposées par la Commission Biblique dans ses décisions des 13 février et 23 juin 1905. Dans le même ordre d'idées, à suivre les développements judicieux et les déductions avisées du P. Höpfl, on se rend parfaitement compte que même si l'encyclique *Spiritus Paraclitus* du 15 sept. 1920 n'était pas intervenue, ce Maître prudent n'aurait jamais été du nombre de ceux qui ont détourné de son vrai sens la fameuse phrase de Léon XIII : « Hæc ipsa deinde ad cognatas disciplinas, ad historiam præsertim, juvabit transferri, » pour prétendre que les Ecrivains sacrés avaient écrit l'histoire selon les apparences, comme ils avaient parlé des phénomènes naturels suivant la façon dont ils étaient perçus par nos sens. (Voir *Ami* du 9 mars 1922, p. 148, 149). Les principes très justes et très sûrs qu'il expose aux pages 42 et 43, avec beaucoup de nuances d'ailleurs, l'auraient à tout jamais préservé d'adhérer à un système fort subtil sans doute, mais destructeur en définitive de toute inspiration. Que des difficultés se présentent souvent pour certains livres ou pour certains récits, nul de ceux qui ont avec la Bible un

[1] A. Michel, art. *Jésus-Christ*, dans *Dict. de Théologie cath.*, fasc. LXIV, col. 1213.

[1] Mgr Picaud fait également fort bien cette distinction. Nous lisons, en effet, dans ses *Leçons élémentaires* dont nous parlerons plus loin : « Révélation et inspiration diffèrent : — au point de vue de leur fin : le but de la révélation c'est de faire connaître ; le but de l'inspiration, c'est de faire écrire ce que Dieu veut ; — au point de vue de leur objet : en effet, si l'on peut dire dans le sens large que toutes les vérités contenues dans les Livres Saints sont révélées par rapport à nous en ce sens qu'elles sont paroles de Dieu, dans le sens strict du mot au contraire beaucoup de parties de l'Ecriture Sainte n'étaient pas révélées pour les Ecrivains sacrés bien qu'elles fussent inspirées... Il y a eu quelquefois concomitance des deux actes, mais même alors elles ne peuvent se confondre. C'est qu'elles diffèrent encore : — au point de vue de leur mode d'action sur l'homme. Si l'on considère l'inspiration et la révélation dans l'écrivain lui-même, il est clair que leur action diffère notablement. La révélation, en effet, se borne à fournir à l'intelligence des lumières et des connaissances nouvelles ; elle n'agit ni sur l'intelligence, ni sur la volonté, ni sur les puissances exécutives pour les pousser à consigner ces vérités par écrit, de sorte que, même lorsque la révélation est jointe à l'inspiration, elle lui fournit seulement des éléments et comme une matière préalable. » (P. 43-44).

commerce tant soit peu familier ne saurait le nier ; mais ce n'est ni en minimisant l'historicité, ni en sacrifiant l'inerrance, qu'on arrivera à les résoudre convenablement ; ce n'est pas davantage en distinguant avec plus ou moins de bonheur ce que l'hagiographe affirme de ce qu'il enseigne. Encore ici le P. Höpfl pose un principe qui mérite d'être retenu : « Neque enim licet distinguere inter doctrinam et affirmationem (enseigner et affirmer) ; quidquid auctor inspiratus qua talis affirmat, hoc docet, immo hoc ipsum docet Deus. Attamen ex eo quod interdum nulla apparet intentio explicita sive auctoris inspirati, sive Dei aliquid docendi, non sequitur in tali casu admitti posse errorem in sacro textu. » (P. 43-44).

Dans son exposé d'herméneutique biblique, le P. Höpfl n'explique pas seulement les trois règles connues qui s'imposent à l'exégète catholique et que nous avons indiquées et commentées en 1924, p. 538-542 ; il aborde aussi les principes de critique textuelle, littéraire ou historique qui doivent diriger constamment l'exégète pour lui permettre de découvrir le sens d'un texte en s'aidant de la connaissance de la langue originale, de celle du tempérament de l'auteur et des circonstances de composition relatives à l'époque et au milieu. De nombreux exemples d'interprétation erronée de textes difficiles n'ont pas seulement l'avantage de fournir le sens exact qu'il convient de leur attribuer, ils donnent aussi la preuve évidente de la nécessité absolue, si l'on veut utiliser avec respect et comme il convient les Livres Saints, de recourir toujours aux textes originaux et d'examiner les passages dont on veut se servir en eux-mêmes et dans leur contexte immédiat, pour éviter ces contresens bibliques malheureusement trop fréquents encore dans les prédications, en dépit de la campagne du P. Bainvel[1] et des remarques faites chaque année dans nos Grands Séminaires à l'occasion des sermons rédigés au cours des vacances.

L'étude du sens littéral a amené le P. Höpfl à prendre parti dans une controverse déjà fort vieille, mais à laquelle, ces années dernières, un franciscain, le P. Assouad[2], s'est efforcé, sans succès d'ailleurs, de redonner un regain d'actualité. Un même texte sacré peut-il avoir plusieurs sens littéraux ? A ce propos, le P. Höpfl montre, à la suite du P. Talon[3], que l'autorité de S. Augustin est souvent invoquée à tort en faveur de la pluralité des sens littéraux. En effet, quand il a parlé des sens divers que l'on pouvait déduire de certains passages de la Sainte Ecriture, S. Augustin a entendu par là, non le sens voulu et exprimé par l'écrivain sacré, mais les sens variés que le pieux lecteur sous le mouvement de la grâce découvre dans tel ou tel passage sans que pour cela l'auteur inspiré ait voulu exprimer ces sens ou même les ait connus. Il reste, il est vrai, pour la pluralité des sens littéraux dans l'Ecriture (en dépit des affirmations contraires des PP. Knabenbauer, Cornély et Portalié), l'autorité de S. Thomas, comme l'établit le P. Höpfl aux p. 116-120[4] ; mais cette autorité, pour grande qu'elle soit, ne l'impressionne pas à ce point qu'il ait hésité à conclure avec la très grande majorité, disons mieux, avec la presque unanimité des exégètes catholiques contemporains, que l'unité du sens littéral dans la Sainte Ecriture « longe majore probabilitate gaudet » (p. 122).

* * *

Mgr F. Picaud : **Leçons élémentaires d'introduction générale aux Saintes Ecritures.** — Un vol. in-8 de 208 p., 6 f. — Vannes, Lafolye frères et Cie.

Avant de devenir l'auxiliaire de Mgr Gouraud, Mgr Picaud, vicaire général, édita sur les instances de son évêque les leçons élémentaires d'introduction générale aux Saintes Ecritures qu'il avait autrefois professées au Grand Séminaire de Vannes. Par cette publication, il s'efforça de remédier, dans la mesure du possible, au désarroi causé dans les Séminaires de France par l'absence de tout Manuel biblique. Cette absence fut surtout sensible aux Professeurs pour les questions d'introduction générale. En ces sortes de matière, en effet, l'enseignement n'a pas la ressource de s'ordonner et de se cristalliser en quelque sorte autour des textes sacrés comme cela arrive dans le commentaire de nos Livres Saints, et les maîtres eux-mêmes sollicitent davantage pour leurs élèves, comme une véritable nécessité, le secours d'un texte imprimé pour cette partie de leur enseignement qui est tout à la fois plus importante en raison de l'initiation générale qu'elle doit donner, plus difficile aussi à cause des problèmes théologiques qui à chaque instant y sont nécessairement impliqués.

L'*Introduction générale* de Mgr Picaud révèle une doctrine solide et étendue ; une méthode claire et précise ; une expérience pratique de ce que les séminaristes et les prêtres ont besoin de savoir sur ces diverses questions. Elle constitue pour tous ces motifs un cadre excellent pour l'enseignement oral des Professeurs et peut servir à l'élève d'aide-mémoire précieux. L'auteur n'a pas voulu épuiser la matière. D'aucuns trouveront même qu'il a été trop bref, surtout dans les 3e et 4e parties relatives aux textes originaux et aux versions des Livres Saints. On eût aimé que par des exemples appropriés il eût montré la nécessité de recourir fréquemment à l'hébreu et au grec ou, tout au moins, à des traductions fidèles ; on eût désiré aussi qu'il eût caractérisé un peu le texte grec en général et le *textus receptus* en particulier ; qu'il eût signalé les meilleures éditions des textes originaux et des versions. Sans doute, dira-t-on, le professeur pourra ajouter oralement ces détails et tant d'autres ; mais comme ces *Leçons* méritent mieux que de tomber uniquement entre des mains d'élèves, nous aurions désiré tous ces détails pour les lecteurs déjà prêtres que nous souhaitons nombreux à Mgr Picaud.

L'ouvrage se divise en cinq parties qui traitent respectivement de l'inspiration, du canon, des textes originaux, des versions des Livres Saints et de l'herméneutique sacrée.

Les deux parties les plus utiles à la généralité des lecteurs (et, à notre avis, les mieux traitées) sont la première et la dernière : l'inspiration et l'herméneutique. Dans la section consacrée à l'herméneutique, après avoir donné les notions usuelles concernant les divers sens de l'Ecriture, Mgr Picaud étudie, avant d'aborder les règles spéciales d'interprétation qui s'imposent à l'exégète catholique, celles qui régissent l'intelligence et l'explication de tout livre, qu'il soit sacré ou profane.

On voudra bien nous permettre de formuler une petite critique sur les pages consacrées à l'inspiration. Evidemment, en disciple fidèle de S. Thomas, Mgr Picaud s'aide des principes généraux qui régissent les rapports de la cause principale et de la cause instrumentale, pour décrire les effets produits sur l'Ecrivain sacré par la grâce de l'inspiration (p. 48-54). Mais il eût été souhaitable qu'il eût mis davantage en relief, comme l'a fait le P. Höpfl, l'effet de la motion inspiratrice sur l'Ecrivain sacré, même pour les faits et vérités déjà antérieurement connus de lui. Pour ces faits et vérités, Mgr Picaud se contente de signaler simplement que dans ce travail préliminaire l'assistance surnaturelle de Dieu empêche l'instrument humain de puiser ses informations à des sources viciées (p. 50). L'action divine fait plus, semble-t-il, elle rend plus vivaces les souvenirs, plus nettes les idées ; elle les montre à l'hagiographe « novo modo et cum certitudine divina. »

Entre les divers systèmes imaginés pour résoudre

[1] *Les Contresens bibliques des Prédicateurs* (Paris, Lethielleux).
[2] *Polysema sunt sacra Biblia*, S. Mauritii in Helvetia, 1917.
[3] *S. Augustin a-t-il réellement enseigné la pluralité des sens littéraux de l'Ecriture ?* dans *Recherches de science religieuse*, 1921, p. 1-28.
[4] Cf. Blanche, *Le sens littéral des Ecritures d'après S. Thomas d'Aquin*, dans *Revue Thomiste*, 1906, p. 192-212.

les difficultés soulevées contre la Bible au nom de l'histoire, Mgr Picaud, comme le P. Höpfl, à la suite d'ailleurs de la Commission Biblique, n'écarte pas absolument la théorie des genres littéraires ni celle des citations implicites. Il montre seulement avec quelle extrême prudence, et donc avec quelle rareté, il convient dans la pratique d'y recourir. Par contre, il écarte résolument le système d'une histoire biblique écrite suivant les apparences. Il montre fort bien, et d'après la doctrine de l'encyclique *Providentissimus* et d'après le contexte dans lequel elle se trouve enchâssée, quel abus injustifié a été fait par certains de la phrase de Léon XIII : « Hæc ipsa deinde ad cognatas disciplinas, ad historiam præsertim, juvabit transferri. » Pourquoi en cet alinéa Mgr Picaud n'a-t-il pas signalé l'interprétation authentique de la pensée de Léon XIII donnée par S. S. Benoît XV dans l'encyclique *Spiritus Paraclitus* en 1920 ? Cet oubli sera facilement réparé dans une prochaine édition.

* * *

CHAN. VERDUNOY : **Manuel d'Ecriture Sainte,** t. I. — Un vol. in-12 de 799 p., 14 f. — Dijon, Publications « *Lumière.* »

CHAN. VERDUNOY : **Album biblique.** — 2e édit. Un vol. in-4° de 112 p. comprenant 262 figures. — Paris, Letouzey.

Le tome I du *Manuel Biblique* que publie M. Verdunoy avec le concours d'un groupe de professeurs, a suivi de près l'apparition du tome II. Par la publication de ce travail, M. Verdunoy vise à occuper la place laissée vacante dans nos Grands Séminaires par la disparition du Manuel de M. Brassac. On ne sera donc pas surpris si nous nous plaçons surtout à un point de vue pédagogique pour apprécier son ouvrage. Nous n'ignorons pas que le tome II a reçu en général un accueil plutôt mauvais, et nous sommes heureux de dire, dès maintenant, qu'en dépit des réserves expresses que nous allons formuler, le tome I, dans son ensemble, mérite un meilleur traitement.

N'envisageons tout d'abord que l'extérieur. Il faut bien le reconnaître : le Manuel se présente mal ; il a un aspect étouffant et massif. Rien qui le rende agréable à la vue, rien qui en facilite la lecture ou l'étude. Et pourtant la typographie dispose de nos jours de moyens si nombreux pour donner un aspect riant, même aux livres les plus rébarbatifs, et lorsque l'on voit entre les mains des élèves de nos collèges et lycées des livres si bien faits, si parfaitement divisés même dans les marges, parfois si merveilleusement illustrés, on est peiné de constater que l'on n'a pas essayé de doter nos Grands Séminaristes d'un instrument de travail qui ne fût pas inférieur à ceux dont on jouit dans l'enseignement secondaire. — M. Verdunoy a préféré renvoyer l'explication du texte sacré par l'image à un *Album biblique* qui en est à sa 2e édition. Ledit Album est fort bien exécuté, comme tout ce qui sort de la maison Letouzey. Il contient trois cartes hors texte en couleurs, des spécimens des manuscrits et des imprimés des textes et des versions de la Bible, des vues géographiques, des scènes de la vie sociale, des reconstitutions de l'histoire biblique ou profane, des plans, de petites cartes, etc., etc. Malheureusement il est indépendant du *Manuel,* et bien que celui-ci y renvoie constamment, à tel point qu'il est indispensable de l'avoir toujours sous la main, il a le tort de ne pas former corps avec le Manuel. Il eût été bien préférable de faire ce que l'on fait dans tous les Manuels : mettre la figure au milieu du texte qu'elle doit expliquer ou éclaircir.

Pénétrons maintenant dans le volume.

Au début se trouve un tableau chronologique emprunté à l'*Histoire Sainte* des Frères des Ecoles chrétiennes. C'est là une heureuse idée. Ensuite M. Verdunoy aborde les grandes questions d'Introduction générale aux Saintes Ecritures. Certes, ces questions sont délicates, mais vouloir les traiter, quand on s'adresse à de grands élèves de 18 à 24 ans, pour l'inspiration en 6 pages et pour l'inerrance en 4, c'est vraiment une gageure. Comment veut-on, avec un tel laconisme, donner aux étudiants en théologie la base dogmatique indispensable à toute étude ultérieure des Saintes Ecritures ? Trompé, d'ailleurs, par le souci d'être bref, peut-être aussi par celui d'esquiver certaines difficultés, M. Verdunoy en vient sur la nature de l'inerrance à réduire à deux les systèmes en présence qu'il qualifie, le premier de *traditionnel,* le second de *moderne,* pour accepter l'un et rejeter l'autre (p. 69). En fait, les diverses théories ou opinions ne sont pas aussi nettement tranchées. Et si l'on veut réprouver comme moderne la recherche de l'intention de l'Auteur inspiré pour savoir ce qu'il a voulu dire vu son époque et son milieu, c'est la méthode d'exégèse d'un S. Augustin *(De Genesi ad litteram,* lib. I, c. XIX : *P. L.* XXXIV, 260, 261 et encore 262, 270) ou d'un S. Jérôme *(Ad Pammachium : P. L.* XXII, 576) qu'il faut réprouver. Que dis-je ? c'est celle-là même qui est appliquée dans le Manuel. En effet, M. Verdunoy, tout en ne se bornant pas à rechercher uniquement l'intention de l'Auteur s'en inquiète pourtant maintes fois, et de cela nous n'avons nullement l'intention de lui faire grief, bien au contraire ! Ainsi il fait remarquer, p. 748, que l'auteur de Judith n'a pas *voulu* faire sur ce point de l'histoire rigoureuse ; — p. 702, que l'auteur des Paralipomènes n'a pas *voulu* faire une histoire complète du royaume de Juda ; — p. 763, 764, qu'il faut conserver au livre d'Esther son caractère d'historicité intégrale en ne lui demandant que l'histoire *telle qu'on la concevait à cette époque.* (Cf. aussi p. 316, 784, 785, etc., etc.). Ces exemples suffisent à montrer l'inconvénient d'une classification trop sommaire ou trop hâtive des théories discutées.

Les paragraphes consacrés aux textes, aux versions ou à l'herméneutique sont eux aussi trop brefs pour être pleinement satisfaisants. Somme toute, l'Introduction générale dans le nouveau Manuel est, selon nous, à refaire complètement. S'il est nécessaire, pour lui donner les développements voulus, de supprimer dans le t. I la seconde partie relative à la vie juive, il ne faudra pas hésiter : pour intéressante qu'elle soit, cette section serait mieux à sa place en tête du volume qui traitera des Evangiles.

La suite du volume, et c'est la portion de beaucoup la plus étendue, p. 237-795, est bien plus satisfaisante dans son ensemble. Non certes qu'il n'y ait ici ou là quelque critique à formuler ; mais enfin, il faut reconnaître que la thèse de l'authenticité mosaïque du Pentateuque est bien présentée et défendue dans le cadre de la décision de la Commission Biblique, et que la véracité des livres postérieurs au Pentateuque est bien mise en relief à l'aide de toutes les ressources fournies par l'archéologie. Les objections ne sont pas passées sous silence, elles sont même généralement bien résolues ; en tout cas, elles ne le sont jamais au détriment d'un principe fondamental. L'auteur a plutôt tendance à vieillir nos Livres Saints et il le fait parfois sans raison, car, dans bien des cas, sans remonter à des dates que n'admet pas la généralité des critiques même catholiques, il aurait pu tout aussi bien établir la haute valeur historique de nos Saints Livres en montrant que, s'ils ont été rédigés postérieurement aux faits, ils reposent sur des sources aussi voisines que possible des événements racontés.

On voudra bien excuser cette longue critique. Pour la rédiger nous n'avons eu en vue que l'intérêt scientifique de ceux auxquels le Manuel est destiné, et nous avons pensé que le meilleur moyen de nous associer pour une modeste part à l'œuvre entreprise, était non de multiplier les éloges, mais d'indiquer clairement les *desiderata.* Des éditions ultérieures en tiendront certainement compte ; dès maintenant, le présent volume, complété par l'enseignement oral du professeur, pourra être un bon guide pour les élèves de nos Sémi-

naires, et il sera aussi consulté avec fruit par nos confrères du ministère.

* * *

CHARLES-F. JEAN : **Le milieu biblique avant Jésus-Christ.** II : *La Littérature.* — Un vol. in-8 de XXIX-617 p., 50 f. — Paris, Geuthner, 1923.

M. Jean, prêtre de St-Lazare, a publié fin 1923 la seconde partie de son grand ouvrage sur le *Milieu biblique avant J.-C.* Nous avons dit ce que nous pensions de la première partie, consacrée à l'histoire et à la civilisation (1923, p. 779-80).

La seconde partie, comme l'indique le sous-titre *La littérature,* englobe l'ensemble des écrits parus dans le Milieu biblique avant J.-C. M. Jean a même débordé les limites pourtant déjà assez vastes et assez riches de son sujet, en y englobant certains extraits sans doute intéressants en eux-mêmes de la littérature philosophique grecque (p. 445-475), mais qui n'avaient vraiment rien à voir avec le milieu biblique proprement dit.

Son dessein n'est pas de faire ressortir des contrastes ou des harmonies entre les faits, les idées, les documents contenus dans la Bible et ceux qui sont purement d'ordre profane. Il veut uniquement grouper un certain nombre de textes susceptibles d'aider le lecteur à mieux pénétrer la mentalité religieuse, politique ou sociale des Orientaux d'autrefois. La masse de ces textes égyptiens et assyriens surtout est en nombre bien plus considérable qu'on ne le suppose d'ordinaire. C'est par centaines de mille qu'il faut les compter ; le temple de Nippur, et chaque temple avait sa bibliothèque, a livré à lui seul plus de 20 000 tablettes ; à Sippar, on en a trouvé 40.000 ; à Boghaz keui, en 1906, on en a exhumé également plusieurs milliers ; à Koyundjik, rien que pour les présages, on a recueilli plus de 4 000 tablettes ; à Tello, on en a trouvé 10 000 de comptabilité. Du seul poème de la Création on a actuellement, dans les musées de Londres et de Berlin, 77 fragments de copies assyriennes ou néo-babyloniennes, et récemment des fouilles allemandes ont permis de retrouver presque en entier la sixième tablette de ce poème qui jusqu'alors nous manquait. Le British Museum possède la plus grande partie de la bibliothèque qu'avait constituée le monarque Assurbanipal ; cette bibliothèque a été classée ; elle n'a pas encore été complètement déchiffrée. On y trouve toutes sortes de textes : fragments historiques, lettres, dépêches, rapports officiels envoyés au Souverain par ses subordonnés, contrats, textes astrologiques, divinatoires, formules de médecine, prières, hymnes, psaumes ; textes épiques et même des vocabulaires et des listes d'idéogrammes. La plupart de ces textes ne sont pas du VII^e siècle avant J.-C. ; ils ont été copiés sur des originaux conservés dans les anciens temples et remontent, certains d'entre eux du moins, au 2^e ou 3^e millénaire avant J.-C.

Et c'est bien là un fait digne de retenir l'attention : cette masse énorme de textes écrits que nous rencontrons en Mésopotamie ou en Egypte à une époque où les Hébreux n'avaient encore que des traditions orales et où Moïse n'était pas né. En ce temps où Abraham, à l'appel de Dieu, quittait son pays pour devenir le père d'un grand peuple, dans cette vallée du Tigre et de l'Euphrate et dans la vallée du Nil, des traditions locales conservaient vivaces mais déformées sous forme de poèmes les souvenirs de nos origines et ceux du déluge ; le droit coutumier, condensé en de brefs articles, prenait corps en des codes de lois remaniés déjà deux ou trois fois avant le règne du grand monarque Hammourabi, contemporain d'Abraham (1947-1905) ; les transactions ordinaires se faisaient en des formules juridiques devenues classiques ; des lettres s'échangeaient facilement entre officiers et monarque ou même entre simples particuliers ; enfin des hymnes, des psaumes, des prières étaient adressés à la divinité, sous quelque nom qu'on l'invoquât. Car, et c'est là un autre fait qu'on ne saurait trop mettre en lumière, aussi loin que l'on remonte vers nos origines, nous trouvons toujours l'homme profondément religieux. Il a pu, hélas ! maintes fois se tromper sur la Divinité ; il a donné trop souvent ce caractère à des êtres ou à des choses qui étaient bien au-dessous de lui ou bien indignes de lui, mais il s'est toujours reconnu dans une étroite dépendance à l'égard d'un Etre supérieur qu'il devait servir et dont il attendait tout bonheur et tout bien. Nos plus vieux textes fournissent maintes preuves de cet état d'âme. Les lois, même celles qui dérivent du droit coutumier, sont religieuses par leur origine ; Hammourabi en les fixant dans les 284 articles de son Code se fait représenter écrivant sous la dictée de Shamash (le Soleil). Les textes historiques les plus anciens sont également religieux ; ils ont surtout pour objet la construction ou la restauration de sanctuaires vénérés de longue date. Religieuse aussi est la poésie épique, dont le but est d'expliquer théologiquement l'origine des choses et les grands mystères de la vie ; religieuse, enfin, est la poésie lyrique, dont les chants sont tous ou presque tous des psaumes de pénitence, des lamentations, des litanies, des prières en l'honneur des dieux. Et il n'est pas jusqu'aux contrats les plus ordinaires, jusqu'aux plus banales quittances qui ne reflètent un caractère religieux, en ce sens tout au moins qu'ils sont rédigés par des serviteurs ou des prêtres du dieu ou de la déesse et aussi parce que souvent, surtout aux époques les plus reculées, les objets dont ils traitent appartiennent au trésor, au dépôt ou aux biens-fonds de quelque temple.

Enfin toute cette littérature est encore religieuse, on s'en aperçoit surtout dans les textes historiques, en ce qu'elle attribue en dernier ressort directement à la divinité tout événement, quelle qu'en soit la cause immédiate. Si Gudéa bâtit un temple splendide, c'est que son dieu lui en a donné l'ordre et lui en a fourni le plan dans une vision. Si tel monarque part en guerre, c'est qu'il en a reçu l'ordre d'en haut, et ce n'est pas sur lui mais sur son dieu qu'il fait reposer tout l'honneur des victoires minutieusement racontées, en omettant pieusement les insuccès ou même les plus sanglantes défaites. Si le roi se montre sauvage dans son triomphe, s'il traite ses ennemis avec la dernière cruauté, s'il se plaît à entasser en pyramides à l'entrée des villes les têtes de ses adversaires anéantis, c'est pour obéir à ce dieu dont il n'est que le lieutenant, c'est « pour réjouir son cœur ! » Le dieu intervient toujours dans les mille incidents de la vie courante, même pour les plus petites choses ; on le consulte sans cesse soit directement, soit par l'intermédiaire des voyants. Chez l'Oriental de ces temps reculés, quelle qu'ait été sa situation politique ou sa position sociale, la divinité inspirait tout, dirigeait tout, exécutait tout.

C'est dire tout l'intérêt que présente et pour les Biblistes et pour l'historien des religions la lecture et l'étude de ces textes, d'ordinaire dispersés dans des collections difficilement abordables et que M. Jean a eu l'heureuse idée de grouper ici en un seul volume. Avant lui, divers auteurs avaient essayé de faire de semblables anthologies. En 1900, notre Maître regretté M. François Martin avait publié un choix de *Textes religieux assyriens et babyloniens* (Paris, Bouillon) ; en 1905, le P. Lagrange avait joint en appendice à ses *Etudes sur les Religions sémitiques* quelques textes épigraphiques particulièrement importants ; en 1907, le P. Dhorme avait édité dans la Collection Lagrange des ETUDES BIBLIQUES (Paris, Gabalda) un choix plus considérable de *Textes religieux assyro-babyloniens* ; enfin, en 1915, à la suite de son volume sur *Israël et l'Ancien Orient,* M. Vandervorst avait ajouté quelques spécimens de littérature sémitique (Bruxelles, Dewit). Ces diverses tentatives, bien qu'incomplètes et imparfaites, montraient jusqu'à quel point se faisait sentir le besoin de grouper pour les étudiants les textes anciens susceptibles de leur faire mieux connaître ou mieux com-

prendre le « Milieu biblique. » Par la publication de son travail, M. Jean a donc comblé une véritable lacune et répondu à un très réel besoin ; qu'il en soit remercié ! Les textes qu'il a réunis appartiennent à la littérature babylonienne, égyptienne, héthéenne, moabite, araméenne, phénicienne, gréco-alexandrine ou gréco-palestinienne ; ils représentent à peu près tous les genres littéraires et sont à dater du quatrième millénaire av. J.-C. au premier siècle ap. J.-C.

Cette simple énumération que nous venons de faire du contenu de l'ouvrage de M. Jean indique combien vaste et difficile était la tâche assumée ; elle était même trop vaste peut-être et trop difficile pour être menée à bien par un seul homme. Ce recueil eût été autrement précieux pour les maîtres et les élèves si la publication de chaque groupe de textes avait été confiée à un spécialiste et annotée par lui. C'est là un premier regret que l'on voudra bien nous permettre de formuler. Oserons-nous en risquer un second ? Bien que l'auteur ait dit dans sa préface ne vouloir faire ressortir ni contraste ni harmonie entre les idées contenues dans la Bible et celles que nous connaissons par d'autres voies, il a risqué parfois avec les textes sacrés, ordinairement en note, des rapprochements généralement fondés, et ces rapprochements ne font que mieux ressortir l'incomparable élévation et la noble simplicité de nos Saints Livres. Pourtant, M. Jean lui-même ne conviendrait-il pas qu'il a exagéré quelque peu quand il a employé le mot de « description de règne messianique » à propos de la lettre d'Adad-shum-utsur (p. 311) ? Nous avons dans cette lettre des flatteries de courtisan trop visiblement intéressé, et si la prospérité matérielle a été l'une des caractéristiques nécessaires, vu l'esprit juif, du règne messianique, elle n'en a jamais été ni l'unique caractéristique, ni même la caractéristique la plus importante. A côté d'elle, les Voyants d'Israël ont toujours mis en lumière les traits d'ordre religieux et moral, en particulier le bonheur qui serait réservé aux justes et qui par eux devrait s'étendre à tous les peuples, assurant ainsi partout le règne de la justice et une paix sans fin.

Le recueil de M. Jean a été mis en vente le 11 décembre 1923, et voici, sans qu'il y ait d'ailleurs de ce chef à lui en faire le moindre grief, qu'il n'est déjà plus au point. M. Jean a écrit, et avec raison en 1923, à propos de la stèle de Mésa, roi de Moab, p. 417, que cette stèle représentait pour nous le plus ancien spécimen de l'écriture alphabétique (IXe s.) et avait la plus grande importance au point de vue paléographique, archéologique, historique et biblique. C'était vrai alors, du moins au point de vue archéologique et paléographique ; ce ne l'est plus maintenant. Les fouilles de Byblos exécutées par M. Montet, professeur d'Egyptologie à l'Université de Strasbourg, sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et avec le bienveillant appui des généraux Gouraud et Weygand, ont permis au cours des années 1921-1924 de mettre à nu divers trésors archéologiques, entre autres, deux temples et une nécropole royale. Dans cette nécropole, sur un sarcophage on a trouvé l'inscription phénicienne suivante :

« Sarcophage qu'a fait Ithoba'al, fils d'Ahiram, roi de Gébal, pour Ahiram, son père, comme sa demeure pour l'éternité.

« Et si quelque roi parmi les rois ou gouverneur entre les gouverneurs venait à dresser un camp devant Gébal et qu'il découvre ce sarcophage, que se brise le sceptre de sa justice, que s'effondre le trône de son pouvoir royal et que la paix plane sur Gébal ! Quant à celui qui effacerait cette inscription, que soit anéanti pour lui (tout) rejeton ! » (Traduct. Vincent, *Revue Bibliq.*, 1925, p. 184).

Evidemment cette inscription est banale quant à son contenu ; elle tire toute son importance de l'époque à laquelle elle a été rédigée, début du XIIIe siècle av. J.-C. Elle est donc de quatre siècles antérieure à celle de Mésa. Elle se place à une époque où la correspondance officielle avec les pharaons s'échangeait encore en écriture cunéiforme et en langue babylonienne. Or, à cette époque reculée, on se trouve en présence d'une langue phénicienne bien formée, qui a son écriture alphabétique nettement caractérisée, et ce n'est pas faire une déduction exagérée de dire que l'alphabet phénicien ne serait pas encore arrivé à la perfection que révèle le sarcophage d'Ithoba'al s'il était né d'hier. On peut donc à partir du XIIIe siècle reporter au moins d'un siècle et peut-être de plusieurs la découverte de l'alphabet par les Phéniciens et nous voici rejetés ainsi vers le XIVe ou XVe siècle avant J.-C. Et, dès lors, si la pratique de l'écriture cananéenne se trouve aussi considérablement reculée dans le passé, qui ne sent quelle conclusion très importante se dégage, du fait de cette découverte, pour la rédaction de nos Livres Saints ? Laissons ici la parole au maître qui a étudié cette inscription jusque dans ses moindres détails : « Quelle que soit la date préférée pour l'activité de Moïse, elle s'encadre entre le XIIIe et le XVe siècle. L'alphabet existant certainement dès cette époque, il n'y a plus lieu à rêveries sur la langue dans laquelle furent écrits les plus anciens Livres Saints. La critique biblique est libérée de toute objection contre les écrits mosaïques fondée sur le prétendu manque d'une écriture appropriée à la langue, ou sur les erreurs fatales dans une transmission opérée moyennant plusieurs écritures successives [1]. »

* * *

F. DELERUE, C.SS.R. : **Les paraboles de l'Evangile.** — 2 vol. petit in-18 de 284 et 263 p., avec 8 héliogravures, 15 f. (franco 15.60). — Aux bureaux de l'*Apôtre du Foyer*, Saint-Etienne (Loire).

Le P. Delerue, de la Congr. du Très Saint Rédempteur, a commenté les paraboles évangéliques à l'intention des chrétiens qui vivent dans le monde. Son travail s'inspire à chaque ligne des meilleurs commentateurs ; son érudition lui permet de faire revivre sous nos yeux la société d'alors ; son sens critique lui fait tirer du texte interprété au sens littéral la leçon et seulement la leçon qu'il renferme. Ces deux volumes se lisent très agréablement. Ils méritent à tous les points de vue d'être très recommandés à nos confrères. On pourra les conseiller comme lecture spirituelle aux personnes du monde. Est-il besoin d'ajouter que se présentant sous une forme élégante et commode (ils sont ornés de huit héliogravures d'Azambre et d'Anglas parfaitement réussies), ils constituent un cadeau élégant et utile à faire à l'occasion de la nouvelle année ?

* * *

Publications géographiques

Nous ne voulons pas clore ce Bulletin sans signaler que :

1° La Maison de la Bonne Presse vient de publier une nouvelle édition de son Guide *La Palestine*, si unanimement apprécié non seulement des voyageurs, mais des professeurs d'Ecriture Sainte eux-mêmes. La librairie Picard a fait de même pour le *Guide de Terre Sainte* du P. Barnabé Meistermann. Ces deux Guides, naturellement, sont au courant des dernières modifications survenues en Palestine à la suite de la guerre.

2° La librairie Letouzey met en vente, pour la somme bien modeste de 10 fr., une nouvelle édition de la *Carte de la Palestine ancienne et moderne* de Mgr Legendre. Cette carte se vend aussi collée sur toile ; demander les conditions à l'Editeur.

---

[1] *Rev. Bibliq.*, avril 1925, p. 193. Tout l'article, *Les fouilles de Byblos* (p. 133-193), est à lire.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

René Le Pays. **Nouvelles Œuvres** suivies du **Dialogue de l'Amour et de la Raison.** Introduction et Notes par Albert de Bersaucourt. — **Les Lettres de van Engelgom,** *par Jules Lecomte, prince des chroniqueurs.* Introduct. et Notes par Henri d'Almeras. — Vol. in-16 Grand-Aigle de 192 et 232 p., à 12 f. — Paris, Editions Bossard.

Deux volumes de la Collection Chefs-d'œuvre méconnus.

Méconnus, et presque oubliés. Ce René Le Pays (1636-1690) fut, de son temps, un type d' « honnête homme, » au sens que ce mot avait alors, qui n'est pas le sens qu'il a aujourd'hui ni qu'il a jamais eu dans la langue chrétienne d'aucun temps. Et c'était un homme considérable, chargé de missions par Mazarin et par Colbert. En littérature, c'était quelque chose comme Voiture. Ceux qui ne l'aimaient pas l'appelaient « le singe de Voiture ; » ceux qui le goûtaient lui décernaient ce vers : « Illustre concurrent de l'illustre Voiture, » qui pour eux représentait le plus beau des éloges. En ce temps-là ! Il est certain que Voiture et Le Pays incarnent, tous deux, cette distinction, cette ingéniosité, cette invention spirituelle, cette coquetterie de la pensée et de l'expression de la pensée, ce souci de plaire, cet esprit de société qui, sous l'influence de la marquise de Rambouillet, ont créé une forme inférieure, mais charmante, du goût français et réagi contre la grossièreté, la brutalité et les fougueux appétits nés, dans la noblesse et à la Cour, de quarante ans de guerres civiles. On en aura une preuve délicieuse dans le recueil de *Lettres* qui forment la majeure partie de ce volume (il y en a une, sur Boileau qui avait égratigné Le Pays, qui est un bijou, p. 41-44), avec assaisonnement de poésies fugitives (madrigaux, épigrammes, chansons, stances). — Le *Dialogue de l'Amour et de la Raison,* en 22 pages, est un divertissement de salon, assez froid : sur l'amour, qu'il pratiquait fort, Le Pays a dit mieux.

Ce Jules Lecomte (1810-1864), que le milieu du XIXe siècle salua prince des chroniqueurs, est bien oublié aussi. Mais l'on a bonheur à renouer connaissance avec lui. Fils de marin, il avait débuté comme officier dans la marine de guerre ; puis il se tourna vers les lettres, où il ne devait pas trouver moins de bourrasques et de tempêtes, sans compter les négriers et les corsaires. Il fit de la littérature d'abord maritime, comme Ch. de la Landelle, Eugène Sue, A. Jal, Edouard Corbières, précurseurs tous de Pierre Loti et de Claude Farrère, mais avec beaucoup moins de talent. Il fonda le *Navigateur,* revue mensuelle, publia (1836) une *Chronique de la Marine,* un *Dictionnaire pittoresque de la marine,* des romans maritimes, qui ne sont pas sans valeur documentaire. Il n'y trouva pas fortune, et quêta ailleurs. Il publia (1837), dans un journal belge d'abord, puis en un volume imprimé à Bruxelles, des *Lettres sur les écrivains français,* signées van Engelgom et qui manquaient totalement d'aménité et d'indulgence. En somme, Lecomte se bornait à y répéter les jugements que les chers confrères, en 1837, portaient les uns sur les autres et à reproduire les anecdotes, pas toujours véridiques, qui avaient cours dans ce monde-là : pamphlet sans doute, mais alertement rédigé, bien renseigné, et semé de détails amusants qu'on ne trouve guère que là. ...*Inde iræ... Genus irritabile*... Il y eut des épisodes grotesques. Jules Janin, aux *Débats,* interpella âprement le roi des Belges, Léopold Ier, qui n'était pour rien dans cette affaire : « Sire, vous êtes déjà le roi de la Contrefaçon. Allez-vous devenir le roi de la Calomnie ? » Ce fut, pour ce pauvre Lecomte, le commencement de malheurs et de persécutions féroces qui ne prirent fin qu'avec sa mort, à 54 ans. Il laissait, en mourant, des *Mémoires du temps,* manuscrits, qui furent un temps annoncés chez Dentu « pour paraître prochainement » et qui n'ont jamais paru : pourquoi ? On ne le sait pas. Sans doute y a-t-il ici quelque mystère, quelque chose comme le fameux mystère qui, au grand scandale des chroniqueurs d'aujourd'hui, continue à soustraire aux regards indiscrets le *Journal* des Goncourt. ...En tous cas, ces *Lettres de van Engelgom,* que l'on réimprime aujourd'hui, sont bien amusantes.

Marie-Eustelle Harpain (1814-1842), par Elie Maire, aumônier du Collège Stanislas. — In-12 de xx-380 p., 7 f. 50. — Paris, Lethielleux.

La Cause de Marie-Eustelle a été introduite à Rome le 12 mai 1921. Elle sera la patronne des lingères, puisque telle fut sa profession toute sa vie. Elle sera la patronne des jeunes filles, quoique cette vie ait été brève : vingt-huit ans. Elle sera la patronne de toutes les personnes pieuses vivant dans le monde, puisque c'est dans le monde qu'elle s'est sanctifiée, après (et déjà avant) un essai de vie religieuse où elle avait été poussée, sans aucun attrait de sa part, par un directeur certainement peu prudent et qui ne dura que quinze jours, chez les Dames Blanches (Sœurs de la Char té du Refuge) de la Rochelle. Elle sera la patronne des mauvaises langues, puisqu'elle eut tant à en souffrir au début de sa vie de lingère et que c'est la vengeance des Saints de veiller avec une sollicitude spéciale sur leurs persécuteurs.

Elle a été persécutée. C'est le lot de tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus. Les persécutions l'ont assaillie dès ses années d'apprentissage ; et, une fois rentrée à la maison paternelle et astreinte à gagner sa vie, elles ont été assez méchantes pour éloigner d'elle toute clientèle et menacer de la réduire à l'indigence. Le chœur était mené par une ex-religieuse d'avant la Révolution, une sécularisée qui n'avait rien retenu de la vie religieuse, pas même une ombre de charité. Mais Dieu a eu pitié de sa servante ; ces mauvais jours ne se sont pas prolongés, et ce même peuple féminin, qui avait fait à Eustelle un grief de sa piété, l'a entourée ensuite d'une vénération qui attirait à elle toutes les âmes en peine, même les consciences embarrassées, tellement on sentait en elle l'Esprit de Dieu ! Il y a là, dans le livre de M. Maire, sur ces années d'épreuves, sur le mal que peut faire la médisance quand elle passe par des lèvres pharisaïques, des pages très finement étudiées et dont la leçon devra être méditée en bien des paroisses.

Ce récit de M. Maire est la droiture même. Il ne nous montre pas une Eustelle née toute sainte. Elle a été prévenue sans doute, dès sa plus tendre enfance, de la grâce divine ; mais elle a eu sa crise aussi, aux abords de la quinzième année. Elle a, un temps, aimé le monde et ses divertissements, même les bals. Ce n'a d'ailleurs pas été long ; Dieu lui a épargné toute faute grave ; et elle s'est vite rendue, au premier rappel de la grâce, qui fut une nuit de mardi-gras : les réjouissances s'étaient prolongées jusqu'après minuit ; avant de se séparer, on prend place à table pour une dernière réfection ; Eustelle s'aperçoit que le potage est gras, elle le laisse, et cette victoire sur le respect humain marque le signal de son renouveau spirituel.

Toutes les pages de ce livre sont pleines ainsi de leçons pratiques qui doivent aller tout droit au cœur des jeunes filles, au cœur de tout le monde, — même les pages, de beaucoup les plus nombreuses, où M. Maire nous redit les merveilles de la vie de contemplation et

les faveurs mystiques dont Eustelle fut l'objet. Tout le monde n'est pas appelé à pareilles fêtes ; mais tout le monde doit tendre à aimer Dieu, à aimer Jésus-Eucharistie comme elle l'a aimé.

Très beau livre donc à lire et à faire lire. M. Maire doit être très jeune ; son style en tous cas est d'une jeunesse aux plus riches couleurs. Ses premières pages sont un tapis de fleurs, de fleurs éclatantes. Y a-t-il excès ? Ce ne sont pas ses jeunes lectrices certainement qui s'en plaindront ; et il faut de vieux barbons comme nous pour y prendre garde. Ce n'est guère d'ailleurs qu'aux pages de début que M. Maire a épandu toute sa flore ; son style reprend vite une limpidité, une simplicité toute classique. Il a voulu sans doute amadouer, dès le portique, son jeune public, et dès lors toute critique tombe : la pureté de l'intention transfigure et sanctifie tout son coloris.

La mystérieuse baronne de Feuchères, par Louis André. — **Vie, aventures et incarnations d'Anthelme Collet,** par Paul Ginisty. — Vol. in-12 de 282 et 250 p., portraits, à 7 f. 50. — Paris, Perrin.

Deux volumes de la Collection historique *Enigmes et Drames judiciaires d'autrefois.*

I. — C'est un terrible drame en effet qu'évoque ce nom de la Baronne de Feuchères. Au lendemain de la Révolution de Juillet, dans la matinée du 27 août 1830, les hôtes du château de St-Leu, propriété du duc de Bourbon, dernier rejeton de la branche des Condés, étaient dans le plus grand émoi : après avoir frappé en vain à la porte des appartements du Prince, un de ses valets de chambre y pénétrait par force et trouvait son maître pendu à l'espagnolette de la croisée, par deux mouchoirs passés l'un dans l'autre, les pieds n'ayant pas quitté entièrement le sol.

Crime ou suicide ? Les premières constatations de la justice concluaient au suicide ; mais les soupçons les plus lourds venaient vite charger l'une des habituées du château, la baronne de Feuchères.

Celle-ci, née Sophie Dawes (vers 1792), fille de pauvres pêcheurs de l'île de Wight, grandie sans éducation, puis servante à Londres dans une maison de rendez-vous de Piccadilly, avait rencontré là, en 1811, le duc de Bourbon, vieux libertin qui aurait été bien en peine de faire le dénombrement de la multitude de ses maîtresses éphémères. Ce fut, chez le duc, le coup de foudre ; et Sophie Dawes sut établir son empire autrement que ne l'avaient fait ses devancières et que ne le feraient ensuite celles que le duc prendrait concurremment avec elle.

Rentrée à Paris avec le duc en 1814, elle se fit octroyer toute une aile du Palais Bourbon et bientôt devint la directrice effective de toute l'importante maison de son amant.

Jusqu'à quel point eut-elle partie liée avec la Maison d'Orléans pour déterminer le duc à faire du jeune duc d'Aumale son principal héritier, et comment d'horribles soupçons vinrent peu à peu la charger, c'est ce que précise le livre de L. André (jadis juge d'instruction à Paris, mort cette année), à l'aide d'une documentation très complète et de nombreuses révélations inédites.

Ce fut, en ce temps-là, une terrible affaire pour la jeune royauté louis-philippienne ; et même nos Manuels classiques d'histoire en gardent le souvenir. Si le drame est demeuré mystérieux, c'est que la justice n'a pas voulu faire la lumière. On aura, dans ce livre, le tableau du chantage éhonté que le procureur général Persil pratiqua à l'égard du magistrat instructeur, le tableau de la malheureuse défaillance de celui-ci, qui céda surtout aux larmes de sa femme et de sa fille, le tableau des intrigues nouées autour du testament, puis de la pression exercée sur le vieillard par Mme de Feuchères, de connivence avec le duc d'Orléans. Bien impressionnantes enfin sont les révélations du valet de chambre Lecomte à son lit de mort et les déclarations posthumes (jusqu'ici inédites) du général Lambot. Entre les papiers Lambot et les révélations de Lecomte, l'accord est absolu, sur les points essentiels. Si Lecomte s'est tu pendant l'instruction judiciaire, c'est, a dit sa femme, qu'il était sous l'impression de terreur inspirée par Mme de Feuchères. Le dernier des Condés ne s'est pas suicidé ; sa mort a été la suite et le châtiment de ses fautes, mais les mains qui ont perpétré le crime ne sont pas les siennes.

II. — La vie d'Anthelme Collet (1785-1840) est un drame un peu moins noir, ou moins rouge. Ce fut un escroc de colossale envergure ; mais il ne répandait pas le sang. Il ne volait que ceux qui consentaient à être volés. Il est vrai que son triomphe était d'amener ses victimes à donner ce consentement ; et le plus beau est qu'on le regrettait dès qu'il n'était plus là. On dit que les escrocs de profession le considèrent encore comme un classique et se perfectionnent en étudiant son « œuvre. » Car il a laissé une œuvre ; il a publié, de son vivant, des *Mémoires* qui ont atteint un nombre de tirages que n'a jamais connu la *Morale en action.* Il s'y vante de prouesses extravagantes : travesti en évêque, il aurait, plusieurs mois durant, édifié le diocèse de Nice, officié pontificalement, ordonné un grand nombre de prêtres et ramené, par ses pieux sermons, bien des âmes à Dieu. Puis, troquant la soutane violette contre l'uniforme de général de division, il serait venu passer des revues, se faire recevoir avec les honneurs protocolaires à Montpellier, à Marseille, et ailleurs, dînant chez les maréchaux et les préfets, haranguant les troupes, les tambours battant aux champs, les soldats présentant les armes, les drapeaux s'inclinant tandis qu'il raflait les caisses des corps d'armée qu'il inspectait...

Il a dû se vanter. Il a dû se trouver assez riche pour se prêter à lui-même. Toutes ces prouesses fussent-elles d'ailleurs authentiques, elles n'ajouteraient pas à sa renommée. M. Paul Ginisty, curieux de savoir la part de vérité enchâssée dans ce roman, a suivi le personnage à la piste, à l'aide des archives judiciaires, relevant de greffe en greffe les traces de ses démêlés avec la magistrature de son temps. C'est fantatisque, et si amusant, et presque sympathique. Pour nous, gens du XXe siècle qui ne connaissons plus que des cambrioleurs armés de pied en cap, des brutaux qui n'opèrent que revolver au poing, comment ne donnerions-nous pas une sympathie étonnée à ce Collet qui n'a jamais touché une arme, qui n'a pour procédés que la joyeuse humeur, l'affabilité, la rondeur, la confiance, qui dévalise des foules en se faisant aimer : « Ce bon monsieur ! » soupirait une commère en racontant son histoire, trente ans après. Et quel psychologue ! Il juge, il jauge son homme au premier coup d'œil, il évalue tout de suite ce qu'il en peut tirer. Et il n'avait jamais fait d'études. Il était né très probablement de paysans fort pauvres (au pays de Belley) ; orphelin dès son jeune âge, il se met à vagabonder vers sa quinzième année et ne vivra plus désormais que de tromperies, interrompues seulement par ses démêlés avec la justice et ses séjours au bagne. Il est mort au bagne de Rochefort, le 24 novembre 1840, d'une pleurésie qu'il y avait contractée à la veille de sa libération. Il avait demandé le prêtre.

De nos jours, un examen mental de Collet eût fait reconnaître en lui une de ces perversions instinctives que définit la psychiâtrie, la mythomanie, « la hâblerie fantastique » dont parle Dupré.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 25 novembris 1925.
Eug. Lindecker, *Vic. gen.*

Le Gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

SANTÉ FORCE

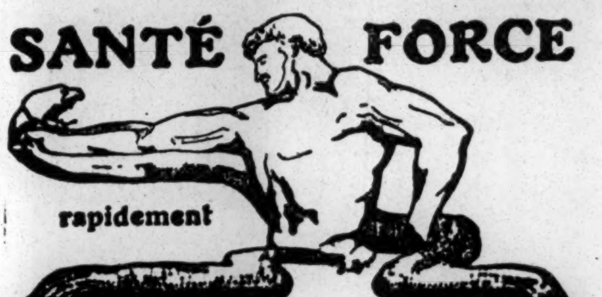

rapidement

obtenues par l'emploi du

VIN DE VIAL

Son heureuse composition

QUINA, VIANDE
LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

En fait le plus puissant des fortifiants.

Il convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et toutes personnes débiles et délicates.

VIAL Frères, Pharmaciens, LYON

HORLOGERIE - PENDULERIE
— BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE —

ALLIANCE HORLOGÈRE — R. C. Besançon 29

E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15

Catalogue F°° sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon

VITRAUX L. BALMET 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (voir n° du 20 août de l'*Ami*).

LABORATOIRES BAILLY

15 à 17, Rue de Ro... PARIS (6e)

DÉNOMINATIONS	INDICATIONS
PULMOSERUM	RÉPARATEUR PUISSANT des ORGANES de la RESPIRATION Rhumes Toux. Grippe, Catarrhes Laryngite, Bronchites, etc...
FORXOL	RECONSTITUANT DE TOUT ORGANISME Faiblesse Générale Anémie, Convalescence
OPOBYL	DÉCONGESTIF et RÉGULATEUR DU FOIE ET DES INTESTINS Constipation, Entérite, Troubles Digestifs
UROPHILE	DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE Arthritisme, Rhumatismes Goutte, Gravelle
THÉINOL	CALMANT IMMÉDIAT DE LA DOULEUR Migraines, Névralgies Maux de tête, Neurasthénie

En vente dans les principales Pharmacies
Brochure sur demande

Malgré le prix élevé des **produits de tout premier ordre** entrant dans la composition du

Savon pour la barbe GIBBS

il reste le meilleur marché

parce qu'il fournit, sans irriter la peau, un pourcentage de "barbes" que ne peut donner aucune autre mixture vaguement "Savonneuse"

serez heureux de nous voir ajouter à ces indications le IIIe volume, paru cette année, du Manuel de Théologie dogmatique de M. Hervé, qui traite dans ses 250 premières pages, *De Gratia Christi* (le reste de ce tome III, dont il a été parlé *fusius* p. 555, traite des Vertus théologales, des Sacrements en général, du Baptême et de la Confirmation), gr. in-8 de 650 p., 16 f., *franco* 17 f. 50, Paris, Baston et Berche. Vous ne sauriez rien désirer de plus limpide, de plus méthodique, de plus facile à utiliser. Voir d'ailleurs, sur les mérites de l'œuvre de M. Hervé, *Ami* 1924, p. 728-730, et 1925, *loc. cit.*

Q. — Existe-t-il 1° un S. Arthur, 2° un S. Aper ?

R. — Ad I. Le 12 avril, il y a un S. *Arburus*, martyr (*Acta SS*, t. II april., p. 80). — Certains calendriers mentionnent un S. Arthur au 6 octobre; nous n'avons pas trouvé sur quoi ils se fondent (malgré ce qui est dit *couv.* de l'*Ami* du 8 oct. 1896, p. 236). — Il y a deux personnages de ce nom morts en odeur de sainteté : voir *couv.* du 2 mars 1922, p. 38.

Ad II. C'est S. Apre, ou Evre, ou Epvre, évêque de Toul au Ve siècle, fête le 15 septembre.

Q. — Connaissez-vous un Guide ou Manuel du sacristain ?

R. — Voir d'Ezerville, *Traité pratique de la tenue des Sacristies*, 6 f., Paris, Haton.

Un Drame d'enfant, par Jeanne Danemarie. — In-12 de 254 p., 9 f. — Paris, Plon.

Récit poignant. Henry Bordeaux, l'apôtre de la famille, de la « maison, » en a agréé la dédicace. Une mauvaise mère, une mère qui n'a jamais eu rien de sérieux dans le cerveau ni au cœur, et dont la maternité n'a pas comblé les lacunes. Une belle-mère très bien, mais qui est... une belle-mère et dont dès lors les avis sont peu goûtés. Le mari à la guerre. On apprend sa mort. La jeune mère quitte le foyer sans dire où elle va, laissant ses deux enfants, sept et neuf ans, leur disant de faire venir leur grand'mère. Les deux enfants savent que la grand'mère, la belle-mère, n'a sur les lèvres que des épithètes dures pour leur maman ; ils ne veulent pas l'entendre de nouveau murmurer : « Mauvaise mère, mauvaise femme ! » Et ils ne veulent pas non plus la voir pleurer. Ils s'arrangent tous deux pour improviser une cuisine de leur façon. Cela dure trois semaines. Guy, l'aîné, qui a trop souffert, est pris de fièvre et s'évanouit à l'école. On court chercher la grand'mère ; et la mère arrive à son tour juste à temps pour contempler l'agonie de son enfant, son œuvre.

Les derniers Flibustiers, par Léon Ville. — **Haine Mexicaine,** par le même. — **Le Père noir,** par le même. — Vol. in-8 de 160 p., richement illustrés, à 5 f. l'un. — Paris, Tolra.

Trois volumes de cette collection *La Vie au désert* qui a dès le début conquis l'universel suffrage de nos patronages et œuvres de jeunesse, qui vaut, comme intérêt palpitant, tous les Mayne-Reid et tous les Jules Verne possibles, et qui de plus a l'avantage d'être profondément pénétrée de sens chrétien. — Ces trois volumes nous racontent des scènes de l'Amérique Centrale et du Mexique : scènes du temps de Louis XIV dans le premier, qui nous met en scène la prise de Carthagène et la fin de la Flibuste, exploitée d'abord par Louis XIV, qui s'arrangea ensuite pour s'en débarrasser; scènes du milieu du XIXe siècle dans les deux autres, au Mexique, terre toujours volcanique, comme on sait, et où les émois, les péripéties, les drames de la « vie au désert » ne sont malheureusement pas près de prendre fin.

ÉDITIONS DE LA VRAIE FRANCE
92, Rue Bonaparte — Paris

L'ORAGE
SUR LA MAISON
par Antony DREYER

un volume 28×12 — dans toutes les librairies — broché 7.50, cartonné 8.50

Cloches d'Églises
BOURDONS, CARILLONS
MONTURES tous Systèmes
Beffroi en Fer et en Bois
dix ans de garantie
Mise en volée des
Cloches par l'Électricité
Société Anonyme des Etabts
MAURICE GRIPON
Anc. Maison BRIENS 1084
61, rue Yves-Collet
BREST (Finistère).

POUR LE VIN DE MESSE
s'adresser — R. C. Largentière 1.699
aux PÈRES TRAPPISTES
de N.-D. des Neiges, par LA BASTIDE (Lozère)

MARBRERIE RELIGIEUSE — Autels, Rétables, Chaires, Ex-Votos, Colonnes, Revêtements, etc.

TAILLE de PIERRE — pour la construction moellons, socles, cordons, marches, perrons, taille en élévation, etc

DALLAGES — pierre, marbre, granit

SCULPTURE — décorative et artistique.

RÉFÉRENCES :
Basiliques de FOURVIÈRE et de LOURDES

SOCIÉTÉ des MARBRES, PIERRES et GRANITS
Anonyme au Capital de 6.000.000 fr.
11, Quai des Brotteaux — LYON
Téléph. Vaudrey 20.62 — Télégr. MARBEPIERRE, LYON

Ateliers de marbrerie : Lyon, Buxy et Molinges. — Scieries de marbre : Grenoble et Molinges. — Carrières de pierres : Buxy, Colombier, Rocheret. — Carrières de marbres : Jura, Pyrénées, Italie. —

Note. — *La* Société des Marbres, Pierres et Granits *n'a pas de catalogue, mais elle établira sur demande des* **dessins et devis** *d'après indications.*

L'ENTHOUSIASME

D'UN PRETRE POUR LA

Lampe dont le renom s'étend à l'Univers,
A tous les points de vue engin fort désirable,
Même le moins fervent te trouve incomparable
Pour conjurer en bloc tant d'accidents pervers.
Eminemment pratique, au dit des plus diserts,
Reservoir de lumière, au prix très abordable,
Où trouver, après toi, bijou si confortable
Se prêtant aussi bien à cent besoins divers ?
Et ta simplicité dans le jeu du service
Ne diminue en rien l'éclat de ton office !
Gracieux talisman, tu vaux ton pesant d'or !
Aux yeux de tout mortel, meilleur qu'argent sur banque,
Riche éclaireur de nuit, quand le soleil s'endort
Tout est bien compromis si ton aide nous manque ! ! !

G. BOUTONNET, Curé de Fenayrols (Tarn-et-Garonne).

CETTE **LAMPE DE POCHE**
INDISPENSABLE
EST EN VENTE PARTOUT

Etablissements **L. ROSENGART**
21, Champs-Elysées, PARIS (8e). Tél. Elysées 66.60

CONSTIPATION
Guérie par la
Poudre Laxative de Vichy
du Dr L. SOULIGOUX
Très agréable. — Effet certain.
PARIS, 6, Rue de la Tacherie et *Pharmacies.*

MINISTÈRE DES FINANCES

LOI DU 13 MARS 1924

BONS
DE LA
DÉFENSE NATIONALE
EXONÉRÉS
DE L'IMPOT GENERAL
SUR LE REVENU
ET DE TOUS AUTRES IMPOTS

BONS à UN AN	5 %
BONS à 6 MOIS	4,50 %
BONS à 3 MOIS	4 %
BONS à 1 MOIS	3 %

INTÉRÊTS PAYÉS D'AVANCE

ON SOUSCRIT PARTOUT

BRONCHITES
TOUX
CATARRHES
CHRONIQUES
GOUTTES LIVONIENNES
TROUETTE-PERRET

VITRAUX D'ART MAISON **BESSAC**, à **GRENOBLE.**
Fondée en 1860. — *Renseignements gratuits.*
Commander ses vitraux EN HIVER c'est s'assurer leur livraison A LA BELLE SAISON

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES Ancienne Maison Chambon-Durand
Georges BONAT, successeur, Route de Paris, CHALETTE (Loiret)

Maison fondée en 1860 R. C. Montargis 3.310

Bourdons, carillons, montures en tous genres, coussinets tourillons de tous systèmes. — Fournitures d'accessoires. — Sonnerie automatique par l'électricité. — Restauration de cloches fêlées, par le procédé **Chambon**, 10 ans de garantie, accords et tons très exacts. — Métaux de 1er choix. — Livraison rapide. — Références de tout 1er ordre. — Prix modérés.

VINS DE BORDEAUX
GAUDRAP & Co 31, Rue Borie, 31 - BORDEAUX -
MAISON RECOMMANDÉE

Vin blanc de Messe **SAINTE-CROIX-DU-MONT** (vin liturgique légitime).
— *Envoi gratis du Catalogue sur simple demande* —
R. C. Bordeaux 18.250 A.

HARMONIUMS RICHARD
PUISSANTS, ROBUSTES, PRIX RÉDUITS
— *TYPES SPÉCIAUX* pour l'**EXPORTATION** —
Contre ce BON : Envoi gratuit des Catalogues illustrés
PROCURE BRETONNE DU CLERGÉ, St-BRIEUC

ORGUES de tous systèmes, **HARMONIUMS**, spécialité de **souffleries électriques.**
Construction - Réparation - Transformation. — Michel Merklin et Kuhn, 11, rue Vendôme, LYON. V. page 172 couv. *Ami* du 16 juill.

Si vous désirez installer une Sonnerie Electrique de Cloches,
le système le plus simple, le meilleur marché et du fonctionnement le plus sûr, veuillez vous adresser aux
Ateliers de Construction REISS et BACH, Ingénieurs à **Metz.**
3, Rue de Verdun. Téléphone 159

Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864 R. C. Seine 64.462
CAPITAL 500 MILLIONS
Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)

97 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 648 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelone et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de dépôts, Bruxelles, 70, rue Royale. — *Anvers,* 74, pl. de Meir. — *Ostende,* 21, av. Léopold.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
SERVICE DE COFFRES-FORTS ET DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS
au siège social et dans les succursales, depuis 8 fr. par mois

Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration, et à sa place M. Edmond Taffineau, directeur-adjoint.